

Gendarmerie nationale à Béchar

Plus de 70.000 comprimés psychotropes saisis et un réseau de trafic démantelé

P05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7238 - JEUDI 24 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Investissement et transsaharienne

Pour un corridor économique

P04



Le président de la République
en visite officielle en Italie

Amitié solide et partenariat fiable

Lire en page 03

P07

ORAN

Salon des Deux Lieux Saints pour le Hadj, la Omra et le Tourisme

60 exposants à la 2ème édition

Sonelgaz

47 bornes de recharge pour voitures électriques installées

Cellule de l'environnement

**Des opérations de nettoyage
et d'embellissement de grande envergure**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

New-York

L'APN participe à un forum parlementaire sur le développement durable

L'Assemblée populaire nationale (APN) participe aux travaux d'un forum parlementaire sur le développement durable à New-York (Etats-Unis d'Amérique), organisé parallèlement avec le forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable, a indiqué mardi un communiqué de l'APN. L'APN, représentée par la membre du Comité sur la santé de l'Union inter-parlementaire (UIP), la députée Farida Ilimi, participe aux travaux d'un forum parle-

mentaire sur le développement durable, à l'occasion du forum politique de haut niveau organisé par les Nations unies sur le développement durable, précise le communiqué. Les travaux de ce forum intitulé "Egalité des sexes et santé: accélérer les progrès" porteront sur l'examen "des progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 3, sur la santé et le bien-être pour tous et l'ODD 5, sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles", selon la même source.

Foire commerciale intra-africaine d'Alger

Zitouni préside une réunion de coordination sur les préparatifs



Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, mardi à Alger, une réunion de coordination dans le cadre des préparatifs de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue à Alger du 4 au 10 septembre prochain, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion a regroupé les cadres du secteur et les présidents des sous-commissions chargées de superviser les différents aspects organisationnels de cet événement continental majeur, qui se tiendra au Palais des expositions des Pins maritimes. Plus de 2.000 exposants sont attendus à cette 4e édition de la foire, qui devrait attirer plus de 35.000 visiteurs

de plus de 140 pays. Considérée comme la principale plateforme de commerce et d'investissement du continent ainsi qu'une place de marché pour la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), l'IATF 2025 devrait déboucher, selon les organisateurs, sur des accords commerciaux et d'investissement d'une valeur de plus de 44 milliards de dollars. Organisée par Afreximbank, le Secrétariat de la ZLECAf et la Commission de l'Union africaine, en partenariat avec l'Algérie, l'IATF est une plateforme permettant aux grandes entreprises, aux PME, aux investisseurs et aux décideurs d'explorer les opportunités de commerce et d'investissement et de nouer des contacts avec des partenaires.

Boughali reçoit le président par intérim de l'ANIE

Concertation et coordination entre les deux instances au menu



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, mardi à Alger, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khalfan, qui lui a rendu une visite de courtoisie visant à renforcer la concertation et la coordination entre les deux instances, a indiqué un communiqué de l'APN. Au cours de cette rencontre, Boughali a présenté le bilan des activités de l'APN dans le cadre de la neuvième législature, saluant "le rôle participatif des différentes institutions constitutionnelles dans l'accompagnement du processus démocratique", précise la même source. De son

côté, M. Khalfan a présenté un exposé détaillé sur les missions, la structure et les mécanismes de fonctionnement de l'ANIE, ainsi que la nature de sa relation avec le pouvoir législatif, note le communiqué. La rencontre a été marquée par "un débat approfondi" entre le président de l'APN, plusieurs députés et M. Khalfan, autour des aspects juridiques et organisationnels liés au fonctionnement de l'ANIE. A la fin, M. Boughali a affirmé que "de telles rencontres sont de nature à renforcer le rapprochement entre les institutions nationales, permettant, ainsi, de réaliser une complémentarité efficace...", conclut le communiqué.

Valeur des véhicules importés par les particuliers

Les douanes publient une circulaire fixant les modalités de contrôle

La Direction générale des Douanes (DGD) a publié une nouvelle circulaire interne fixant les modalités pratiques de contrôle de la valeur des véhicules importés par les particuliers, ainsi que les méthodes d'utilisation des bases de données nationales par les mêmes services, mises en place dans le cadre du nouveau système d'information des Douanes "ALCES", a indiqué mardi un communiqué de la DGD. Cette mesure, entrée en vigueur le 21 juillet courant, permettra de "procéder au traitement des dossiers de dédouanement des véhicules importés sur la base des données réelles des opé-

rations commerciales, tout en prenant compte, lors des opérations de contrôle douanier de la valeur, des facteurs objectifs influant sur les prix des véhicules, tels que les caractéristiques techniques et le pays d'origine", précise le communiqué. La circulation interne, portant le numéro 3873, du 21 juillet 2025, s'inscrit "dans le cadre de la poursuite des efforts des Douanes algériennes visant à améliorer le service public douanier et à assurer l'application saine et uniforme des dispositions législatives et réglementaires en lien avec l'évaluation des véhicules importés par les particuliers".

Décès du journaliste de l'APS
Messaoud Boussouar

Le journaliste de l'agence Algérie Presse Service (APS), Messaoud Boussouar, est décédé mardi à l'âge de 64 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Connu pour son professionnalisme et ses grandes qualités morales, le défunt a rejoint l'APS en 1986 où il a travaillé dans plusieurs services, dont les services national et international. Le défunt sera inhumé mercredi après la prière du Dohr au cimetière d'El Alia à Alger. En cette douloureuse circonstance, le directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, présente, en son nom personnel et au nom de tous les journalistes et travailleurs de l'APS, ses sincères condoléances et ses profonds sentiments de compassion à la famille du regretté, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis et de prêter à sa famille et ses proches patience et réconfort.



LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Le président de la République en visite officielle en Italie

Amitié solide et partenariat fiable

Par B.Habib

Le président de la république Abdelmadjid Tebboune, en visite en Italie, a pour objectif principal de consolider et de renforcer les liens bilatéraux. Mais c'est aussi une occasion en or pour l'Algérie de dessiner une «Alliance stratégique» avec ce pays ami selon les observateurs. Le président algérien est à la tête d'une importante délégation de ministres et d'hommes d'affaires. Le Chef de l'Etat est arrivé mardi soir à Rome pour une visite officielle d'Etat au cours de laquelle il coprésidera, du côté algérien, les travaux de la 5ème session du sommet intergouvernemental algéro-italien de haut niveau. Tout compte fait, une intense activité attend Tebboune en république italienne. Cette visite d'Etat du président Tebboune en Italie fait la une des médias italiens et étrangers tant elle permettra aux deux pays de sceller de nouveaux accords sur des projets ambitieux en commun.

Ces dernières années, les relations entre les deux pays se sont renforcées davantage et encore à la lumière des accords signés dans plusieurs domaines stratégiques de la coopération bilatérale. En 2024, l'Italie a été le premier client de l'Algérie absorbant un quart de ses exportations pour un montant de 9,95 milliards d'euros. Entre les deux capitales règne un partenariat gagnant- gagnant basé sur des relations solides et une entente parfaite sur plusieurs dossiers clés. L'Algérie et l'Italie sont liées par une amitié historique solide et un partenariat stratégique fiable, incarnés par plusieurs projets vitaux concrétisés dans différents domaines à la faveur d'une volonté politique forte de conférer une plus grande dynamique aux relations de coopération entre les deux pays amis. La visite officielle en Italie du président de la République revêt une importance particulière pour le raffermissement des liens d'amitié historiques et du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays

amis dans plusieurs domaines, avait indiqué un communiqué de la Présidence de la République. En effet, cette visite est l'occasion d'étendre la coopération qualitative entre les deux pays à de nouveaux domaines, au-delà des secteurs traditionnels de coopération, d'autant que l'Algérie est le premier partenaire économique de l'Italie en Afrique et le plus stable, avec plus de 150 entreprises italiennes présentes en Algérie. Plusieurs entreprises et sociétés italiennes ont affiché leur volonté de lancer des projets en Algérie, aidées en cela par l'arsenal de lois promulgués et les garanties offertes par l'Algérie dans le domaine de l'investissement étranger. De ce fait, les opérateurs économiques des deux pays examineront les possibilités d'investissement et de nouveaux partenariats dans différents secteurs, comme l'énergie, l'économie circulaire, les infrastructures, les transports, l'agriculture, l'industrie et l'industrie pharmaceutique. Mais il y a aussi la lutte contre l'immigration et le terrorisme qui seront au menu.

Les relations entre les deux pays ont connu un rythme d'ascenseur. Une grande dynamique commune est affichée pour donner un nouvel élan à la coopération bilatérale à la faveur du Traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage liant les deux pays. Pour rappel, la précédente visite du président de la République dans ce pays a eu lieu en mai 2022 et qui avait permis de consolider les excellentes relations entre les deux pays et de signer plusieurs accords de coopération importants. Le président de la République avait rappelé que "ce que retient la mémoire algérienne de l'Italie, pays ami, est très positif", se félicitant de la qualité des relations entre les deux pays. De plus, à l'invitation de Mme Meloni, le président de la République avait participé, en juin 2024 à Bari (Italie), au sommet du G7. Cette visite a été couronnée par un accord stratégique portant réalisation d'un mégaprojet dans la wilaya de Timimoun, au nom de la "Fondation

Mattei Afrique", pour la production de céréales et de légumineuses, ainsi que dans le domaine de l'industrie agroalimentaire. De son côté, le président italien, M. Sergio Mattarella, avait effectué, en novembre 2021, une visite d'Etat en Algérie, qui a permis d'élargir le champ de la coopération entre les deux pays, à travers la signature de trois (3) accords importants dans les domaines de la justice, de l'éducation et de la culture. Par ailleurs, le président de la République et son homologue italien n'ont cessé, à travers les rencontres et échanges qu'ils ont eus, de souligner la grande convergence de vues sur diverses questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment en ce qui concerne la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans la région méditerranéenne, mais aussi s'agissant de la situation en Palestine, au Sahara occidental, en Libye et au Sahel. En janvier 2023, la présidente du Conseil des ministres italien avait effectué une visite en Algérie, qui a été couronnée par la signature d'une Déclaration conjointe, à l'occasion du 20e anniversaire de la signature du Traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage, et de quatre (4) mémorandums d'entente et de coopération dans les secteurs de l'énergie, des technologies et des activités spatiales à des fins pacifiques. A cela, s'ajoute une coopération entre le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et la Confédération générale de l'industrie italienne (Confindustria). Toujours dans le cadre de l'échange de visites entre les deux pays, le Général d'Armée Saïd Chanecriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), avait effectué une visite en Italie, en octobre 2024. Une visite qui a permis de mettre en avant "l'excellence de la coopération militaire entre les deux pays amis, qui reflète le niveau d'entente et la grande confiance caractérisant les relations algéro-italiennes".

Ministère de l'Enseignement supérieur - ANSS

Signature d'un accord de partenariat et de coopération

Un accord de partenariat et de coopération a été signé mardi à Alger entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'Agence nationale de Sécurité sanitaire (ANSS), visant à instaurer une sécurité sanitaire nationale basée sur "l'innovation scientifique et le savoir". L'accord a été signée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, et le président de l'ANSS, Kamel Sanhadji. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a expliqué que cette convention visait à "renforcer et à organiser la coopération institutionnelle entre l'ANSS, les universités et les centres de recherche afin de mettre en place une veille scientifique à même d'assurer le suivi des épidémies, de l'innovation et de tout ce qui concerne la recherche scientifique". La convention vise également, ajoute le ministre, à "mobiliser les cadres scientifiques pour contribuer au ren-

forcement de la recherche scientifique dans le domaine de la sécurité sanitaire, ainsi qu'à développer des programmes académiques et de recherche dans ce domaine". Baddari a souligné que cette convention constituait "le premier jalon" de la coopération entre les deux parties et s'inscrivait dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à ériger l'université en "locomotive de développement, ouverte sur son environnement socio-économique". Pour sa part, M. Sanhadji a souligné que cet accord "se veut une étape stratégique cruciale dans le processus de mise en place d'un système national efficace de sécurité sanitaire basé sur le savoir, la recherche scientifique, l'innovation et la formation supérieure". Il s'agit, poursuit-il, d'un accord qui reflète "la volonté commune des deux institutions de mettre en place des cadres appropriés pour une coopération solide, durable et fondée sur des visions

scientifiques intégrées répondant aux exigences de la santé publique et aux priorités de l'Etat". L'importance de cette coopération réside, selon M. Sanhadji, dans "l'activation du rôle de la recherche scientifique et du développement technologique à travers la coopération entre l'ANSS et la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) dans les domaines liés à la sécurité sanitaire, tout en s'employant à la modernisation de l'enseignement supérieur pour être au diapason des avancées scientifiques et technologiques". Sanhadji a, en outre, souligné que cet accord permettrait d'appuyer la modernisation et la planification stratégique de tous les systèmes de formation liés aux domaines de la sécurité sanitaire, notamment le système de formation médicale et la gestion des ressources sanitaires, ainsi que la coordination des efforts en matière de prévision et de réponse aux risques sanitaires".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Algérie-Italie: L'exemple parfait d'un partenariat gagnant-gagnant

«Les bons comptes font les bons amis»! N'est-ce pas à cela qu'aspirent les deux gouvernements à Alger et à Rome ? Nous avons tout le temps et ce depuis l'indépendance de notre pays, rêvé de suivre la politique de vouloir être «bien avec tout le monde». A l'exception de quelques situations au statut particulier. Donc, pourquoi ne pas mettre en œuvre un partenariat avec un pays comme l'Italie... D'abord, il ne nous a jamais donné de leçons en matière de droit, de justice et de démocratie, y compris comment pratiquer notre religion. L'Italie est un pays industrialisé ayant atteint une performance technologique l'ayant classé parmi les pays les plus technologiquement avancés. Et puis, l'Italie est géographiquement très proche de nous. Quand les délégations des deux pays se rencontrent, les partenaires italiens n'ont pas cette arrogance imbibée d'insolence, envers leurs vis-à-vis algériens. Et par-dessus tout, l'Italie en tant que pays avancé recèle d'une quantité insondable d'opportunités économiques et financières. Et l'Algérie devrait en profiter, notamment, dans le domaine de la construction automobile ayant déjà réalisé des grands pas, jusque-là prometteurs et jugés très positifs. L'Algérie, pays en voie de développement, aspire à devenir un pays industrialisé et technologiquement avancé. Grâce à sa démographie relativement élevée et sa population jeune, avec une superficie continentale, ajoutant à cela des richesses inouïes, l'Algérie compte sincèrement devenir un pays parmi les pays avancés, voire une puissance parmi les puissances. Ainsi, l'Algérie a pensé à mettre sur pieds des partenariats avec une série de pays avancés, dont l'Italie serait la première dans le hit-parade. Même dans les prochaines négociations de partenariat économique avec l'Union européenne, suite aux revers subis par l'Algérie au cours des accords précédents 2005/2025., nous comptons sur l'Italie et d'autres pays amis pour que les prochains accords ne soient pas décevants, pour la partie algérienne, comme les précédents. En plus du partenariat énergétique entre les deux pays, qui a déjà donné ces fruits, les deux pays ont un partage d'objectifs prioritaires comme par exemple la création d'une zone de sécurité et de prospérité en Méditerranée. L'on peut citer d'autres domaines de coopération pas moins sensible tels que la lutte contre le terrorisme international et la criminalité organisée. Il y a également le brûlant dossier de la lutte contre l'immigration clandestine...comme vous l'avez bien constaté, l'avenir du partenariat avec l'Italie que nous tenons à encourager et à plébisciter est une haute opportunité économique pour l'Algérie, surtout que nous avons assez vu et su chez les marchands de rêves.

Banque extérieure d'Algérie (BEA) Réussite de l'emprunt obligataire de 15 milliards DA au profit de Tosyali Algérie

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a annoncé, mercredi dans un communiqué, la réussite de l'emprunt obligataire lancé par Tosyali Algérie, d'un montant de 15 milliards DA. Cette opération, qualifiée de «stratégique», a été accompagnée par la BEA, en tant que chef de file du syndicat de placement. Elle vise à soutenir le financement des investissements du complexe sidérurgique intégré de Tosyali à Béthioua (Oran), spécialisé dans la production d'aciers plats. Selon la BEA, cette levée de fonds reflète la confiance des investisseurs dans le potentiel industriel national et dans la capacité du système bancaire algérien à structurer des financements innovants, durables et performants. A travers cette opération, la BEA réaffirme son engagement en faveur du développement industriel, de la diversification économique et de l'émergence d'un marché financier dynamique en Algérie.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Brut en berne, marchés en alerte

Par les temps qui courent, le pétrole ne sait plus sur quel pied danser. Depuis plusieurs semaines, les cours du brut reculent, lentement mais sûrement. Un baril de Brent qui plafonnait encore à 76 dollars fin 2024 navigue désormais autour des 68 dollars. Quant au WTI, son jumeau américain, il s'affiche en ce mois de juillet juste au-dessus des 66 dollars. Rien de spectaculaire sur le papier, mais la tendance s'installe — et elle en dit long. La raison ? Un cocktail amer mêlant tensions commerciales, ralentissement de la demande et surproduction. L'approche du 1er août, date fixée par Washington pour l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane, agit comme une épée de Damoclès. Les États-Unis, fidèles à leur rhétorique musclée, menacent de frapper l'Union européenne, le Japon, le Canada ou encore le Brésil avec des tarifs douaniers à deux chiffres. Une guerre commerciale mondiale à peine voilée, qui effraie les marchés et sape les perspectives de croissance. Et qui dit croissance en berne, dit demande énergétique en baisse. Les chiffres confirment cette friilosité. L'Agence internationale de l'énergie a revu à la baisse ses prévisions : en 2025, la demande mondiale de pétrole progresserait à peine de 700 000 barils par jour, au plus bas depuis 2009 — hors période Covid. En parallèle, l'offre ne faiblit pas. L'OPEP+, emmenée par l'Arabie saoudite, relance même ses vannes. Une production en hausse, une demande en recul : le déséquilibre est évident. Et les habituels grains de sable géopolitiques n'y changent rien. Le conflit éclair entre l'Iran et Israël, ou les tensions persistantes autour du détroit d'Ormuz, n'ont offert qu'un bref sursaut. Le marché semble désormais vacciné contre ces flambées de fièvre. Même les sanctions européennes renforcées contre le pétrole russe ont fait pschitt. En Chine, autre pilier de la consommation mondiale, le marché est tiède. La demande intérieure stagne, tandis que les ventes de voitures électriques grignotent la consommation de carburants traditionnels. À Shandong, les raffineries tournent sans excès, et les prix à la pompe évoluent à peine. En somme, le pétrole est pris entre deux eaux : excès d'offre, fragilité de la demande, et un monde qui, lentement, commence à en consommer un peu moins. La saison des pics estivaux ne sauvera pas l'année. L'automne pourrait bien être glissant pour l'or noir.

Investissement et transsaharienne

Pour un corridor économique

Par Nadira FOUDAD

Dans sa section algérienne (2.400 km), la transsaharienne ne serait entièrement achevée à en croire les propos du ministre du secteur. Conçu dans une logique d'intégration économique continentale, le projet de corridor vise à valoriser la transsaharienne, via la facilitation du transit, du transport, du commerce et la génération d'investissements. La tenue de cette session sur les transsahariennes à Alger témoigne aussi "d'une volonté collective qui n'a pas faibli, et ne faiblira pas, face aux défis circonstanciels ou géographiques" selon les propos du premier responsable de ce secteur.

La transsaharienne, un projet qui date depuis fin des années 90 puisqu'il était cher aux yeux du défunt chef d'Etat, Houari Boumediene, et accéléré par l'actuel président Tebboune, doit être un carrefour de transit pour lier le nord au sud dans le cadre des échanges commerciaux. Raison pour laquelle la 76e réunion du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), tenue, avant-hier mardi, et dont les travaux ont été clôturés tard dans l'après-midi à Alger, reflète la volonté de tous les pays traversés par cette infrastructure à atteindre l'objectif de création d'un corridor économique le long de cette route, a souligné le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh. Pour lui, il s'agit de la disponibilité des pays de la transsaharienne à continuer à œuvrer pour atteindre les objectifs du comité. Ils ont marqué leur présence, quelle que soit la conjoncture. Ils ont marqué leur intérêt pour le projet de corridor économique renchérit l'orateur. La réunion du CLRT qui, pour rappel, s'est tenue via visio-conférence avec la participation des pays traversés par la Transsaharienne Al-

ger-Lagos (10.000 Km), ainsi que des représentants de la conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (Cnuced), et d'institutions financières internationales. Néanmoins, il reste conscient de la maturité de nos institutions continentales et leur capacité à poursuivre leur construction commune et à relever les défis par le dialogue, la coordination et l'échange de points de vue".

Évoquant l'engagement de l'Algérie envers le développement et l'intégration économiques du continent, le ministre a mis en avant l'importance des projets structurants élaborés, dont le projet de la ligne ferroviaire nord-sud, initié par le président Tebboune. Pour ce qui est de l'extension de la voie ferrée, pour une fluidité du transit et du déplacement des populations, elle est le meilleur moyen de transport de marchandises, et qui va relier certains pays voisins enclavés, en leur donnant accès aux ports algériens, qui sont en plein travaux d'agrandissement et de modernisation, rappelle encore le ministre. Avec 90% de taux de réalisation de cette

route, a noté le ministre, "il est temps pour le secteur des travaux publics de passer le flambeau aux secteurs économiques", affirmant que cette démarche s'est d'ores et déjà traduite par l'installation d'un nouveau secrétaire général du CLRT, une instance de facilitation du projet de corridor. Il s'agit de Mohamed Ould Mohamedi, un économiste, qui sera appelé, a indiqué le ministre, à établir un cadre pratique de coopération entre les Etats membres, en créant un mécanisme de gestion de ce corridor et en le faisant évoluer vers des perspectives prometteuses d'intégration économique et régionale. Côté algérien, la réunion du CLRT s'est tenue en présence de représentants du ministère des Affaires étrangères et celui du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Pour cette raison, les pays membres de la route transsaharienne sont appelés à concrétiser cet objectif de corridor pour la promotion de cette route stratégique en un corridor devenant un véritable moteur de croissance économique et de développement en Afrique.

Activités de la CASNOS

Bentaleb préside une rencontre nationale d'évaluation

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a présidé, lundi, une rencontre nationale d'évaluation sur les activités de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), dans le cadre de l'évaluation périodique des performances de la Caisse, a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, la réunion qui s'est tenue en présence des cadres de l'administration centrale, des cadres de la direction générale de la Caisse, ainsi que des directeurs des agences de wilaya, s'inscrit dans le cadre "de la dynamique d'évaluation périodique des performances de la Caisse, en vue d'identifier les carences et les dysfonctionnements enregistrés, notamment en matière de mise en œuvre des instructions et des orientations émises lors des précédentes rencontres", comme l'a affirmé M. Bentaleb dans son allocution. Le ministre a souligné "l'importance de renforcer les équilibres financiers de la Caisse et d'améliorer les mécanismes de recouvrement des cotisations, ainsi que la nécessité de garantir un service public de qualité au profit des non-salariés, un devoir, a-t-il dit, qui ne tolère aucune négligence ni relâchement".

Il a insisté sur "l'adoption de la numérisation dans les prestations fournies au niveau de toutes les structures locales, pour assurer la célérité et l'efficacité dans la prise en charge des préoccupations des citoyens, et alléger les contraintes de déplacement vers les différentes structures", appelant à "veiller à éradiquer toute forme de défaillance ainsi que les mauvaises pratiques qui portent atteinte à leurs droits, en faisant preuve de responsabi-

té au service de l'intérêt général". A ce propos, le ministre a appelé l'ensemble des gérants des agences de wilaya, à "se rendre sur le terrain pour suivre de près l'application des recommandations, s'enquérir du déroulement des prestations et services et écouter les préoccupations des citoyens", soulignant qu'"aucune défaillance en la matière ne sera tolérée et que les évaluations sur le terrain seront effectuées de manière périodique et continue", selon le communiqué. De son côté, le Directeur général de la CASNOS a présenté un exposé exhaustif sur le bilan des activités de la caisse, durant le 1er semestre de l'exercice 2025, portant sur les principaux indicateurs financiers et sur l'état de mise en œuvre des instructions du ministre du secteur, données lors des précédentes rencontres d'évaluation".

Le directeur de la CASNOS a, en outre, présenté " les grandes lignes du programme d'action tracé, au titre du 2e semestre de l'année en cours, notamment en ce qui a trait à l'amélioration de la performance, à l'élargissement de la couverture sociale et à l'encouragement de l'affiliation à la sécurité sociale". Au terme de la rencontre, "des instructions strictes ont été données à tous les cadres, notamment aux gestionnaires des agences de wilaya, pour veiller au recouvrement des cotisations et des sommes dues par les employeurs, en adoptant une approche conciliante tenant compte de la spécificité de chaque cas, sans préjudice des droits de la Caisse, et en accompagnant et en aidant les catégories actives dans le secteur informel à intégrer le système de sécurité sociale pour bénéficier d'une couverture sociale".

Droit de change pour voyage

AGB sur la liste des banques habilitées

La banque Gulf Bank Algérie (AGB) a été ajoutée à la liste des banques concernées par les opérations de réservation du nouveau droit de change au profit des citoyens résidents souhaitant voyager à l'étranger, a annoncé, mardi, la Banque d'Algérie dans un communiqué. Cette démarche intervient dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction 05-2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger, signée récemment par le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le montant annuel maximum du droit de change a été fixé à 750 euros (ou l'équivalent en devises librement convertibles) pour les adultes âgés de 19 ans et plus, et à 300 euros pour les mineurs âgés de 12 à 19 ans. Ce droit est attribué une fois par an pour un séjour à l'étranger égal ou supérieur à sept (7) jours. La liste des banques habilitées comprend actuellement: la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque de développement local (BDL), le Crédit populaire d'Algérie et la banque Gulf Bank Algérie (AGB), ajoutée à partir de ce jour. Cette liste pourrait être élargie ultérieurement, selon le communiqué. Cette opération a été lancée officiellement dimanche dernier au niveau de la succursale de la Banque d'Algérie sise à Zighoud Youcef (Alger), parallèlement à son lancement au niveau de toutes les succursales et les agences des banques concernées à travers le territoire nationale. La Banque d'Algérie a affirmé avoir mobilisé les moyens logistiques nécessaires et réuni les conditions organisationnelles adéquates pour garantir le confort des citoyens et le bon déroulement de l'opération. Selon l'instruction, l'obtention de ce droit requiert le dépôt d'un dossier comprenant un passeport en cours de validité, un billet aller/retour (ou quittance de la taxe de voyage terrestre), et le cas échéant une copie d'un visa valide. Le montant en dinars algérien correspondant doit être versé auprès de la banque compétente au plus tard trois (3) jours ouvrables avant la date du voyage. Le montant en devises sera ensuite remis par les guichets de la Banque d'Algérie situés aux postes frontaliers (terrestres, aériens et maritimes) sur présentation du reçu de paiement de la contre-valeur en dinars algérien du droit de change, du passeport valide du bénéficiaire et de la carte d'embarquement, cette dernière n'étant pas exigée pour les voyageurs par voie terrestre.

Lutte contre la criminalité

Merad salue les résultats accomplis par la Police algérienne

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a salué, mardi, les résultats accomplis par les services de la Sûreté nationale dans la lutte contre toutes les formes de criminalité, soulignant la poursuite des efforts pour développer leurs méthodes opérationnelles. Dans un message adressé au personnel de la Sûreté nationale à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la création de la Police algérienne, M. Merad s'est félicité "des résultats concrets réalisés par les services de la Sûreté nationale dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes", précisant que "face aux défis sécuritaires, tant au niveau national qu'international, la Police algérienne, en parallèle avec les autres forces de sécurité, en têtes desquelles l'Armée nationale populaire, veille au développement et à l'adaptation continus de ses méthodes opérationnelles afin d'assurer une riposte efficace". En plus de renforcer son encadrement humain, les services de la Sûreté nationale œuvrent à "s'inspirer des expériences internationales réussies à travers un échange fructueux d'expertises, sans oublier les progrès notables dans l'intégration des technologies moder-

nes et des applications intelligentes, en vue d'une amélioration continue des performances", a ajouté le ministre. Cette approche, a-t-il expliqué, a permis "d'atteindre les objectifs fixés à plusieurs niveaux, avec des résultats opérationnels positifs, notamment le démantèlement de différents réseaux criminels et une lutte efficace contre les cyberattaques". Il a également souligné l'implication de la Police algérienne dans divers mécanismes de coopération régionale et internationale, grâce à "l'élargissement de son réseau de partenaires via de nouveaux accords de coopération bilatérale", ce qui représente "une valeur ajoutée pour l'action de ses services face à la recrudescence notable du crime transnational et à la complexité de ses sources". Pour M. Merad, ces réalisations sont "l'incarnation concrète des directives et instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la protection des citoyens contre toutes les menaces, à préserver leurs biens et à maintenir la quiétude et l'ordre publics". Elles représentent également "le fruit d'une coordination étroite avec les différents partenaires de la sécurité et les acteurs de la société, dans le cadre d'une approche intégrée, soutenue

par la discipline des membres de la Sûreté nationale, leur conscience des responsabilités qui leur incombent, leur éthique professionnelle et leur attachement aux valeurs de cette noble mission". Abordant la question de la généralisation de la couverture sécuritaire sur l'ensemble du territoire national, le ministre a affirmé que "le secteur veille à mobiliser et à fournir les enveloppes financières nécessaires pour finaliser des opérations importantes" ayant permis "la réalisation et la réhabilitation de nombreuses infrastructures policières et sociales au profit des policiers". Cela a permis de "renforcer la carte nationale de la couverture sécuritaire et de mettre en service un ensemble important de structures policières, estimé à 50 nouvelles structures mises en service à l'occasion du 63e anniversaire de l'Indépendance". Dans le cadre de ses efforts de modernisation des systèmes de travail et de l'introduction croissante des technologies modernes dans le but d'améliorer continuellement ses performances, "750 centres de Sûretés urbaines ont été raccordés à la fibre optique à travers tout le territoire national, avec au programme d'atteindre 1.000 centres équipés de cette technologie d'ici l'année prochaine".

Bilan des interventions de la protection civile en 24 heures

4.774 interventions dont 2050 évacuations sanitaires

Durant la période du 19 au 20 Juillet 2025 arrêté ce jour à 08 h00 du matin, les unités de la protection civile ont effectué 4774 interventions, une intervention chaque 18 secondes), dont 2050 évacuations sanitaires et 645 opérations divers, dans les différents types d'intervention suite aux appels de secours, impliquant des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sa-

nitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité. En effet, nos secours ont enregistré 219 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du territoire national, qui ont causé 08 personnes décédées sur les lieux d'accidents et différents degrés de blessures à 272 autres personnes, les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires locales, le bilan le plus lourd à été enregistré à travers la wilaya d'Alger, 03 personnes décédées, suite à trois de la circulation.

A noter, le dispositif de la protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 1366 interventions pour le sauvetage de 985 personnes d'une

mort certaines, 307 personnes ont été prises en charges sur les lieux et 72 autres personnes ont été évacuées vers les structures sanitaires locales, par contre, 02 cas de noyade en mer ont été enregistrées à travers la wilaya de Tipaza et la wilaya d'El Taref, Tipaza: il s'agit d'un jeune homme âgé de 18 ans décédé noyé à la plage dit: Foka, zone rocheuse interdite à la baignade, commune Douaouda, दौरا de Foka, El Taref: il s'agit d'une personne âgée de 44 ans décédé noyé à la plage à la plage dit : Sidi Mebarek, interdite à la baignade, commune et दौरا Ben M'Hidi, les dépouilles des victimes ont été évacuées vers les morgues des structures sanitaires locales par les éléments de la protection civile.

Gendarmerie nationale à Béchar

Plus de 70.000 comprimés psychotropes saisis et un réseau de trafic démantelé

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béchar ont démantelé un réseau de trafic de drogue, aboutissant à l'arrestation de quatre individus et à la saisie de plus de 70.000 comprimés psychotropes, a indiqué mardi un communiqué de ce corps de sécurité. L'opération a été lancée suite à des informations précises faisant état de l'introduction imminente d'une grande quantité de substances psychotropes dans la ville de Béchar par un individu à motocycle. L'intervention rapide des forces de la brigade territoriale a permis l'arrestation d'un premier suspect et la saisie d'une quantité de 54.300 comprimés de type Prégabaline. Les investigations approfondies ont ensuite mené à l'interpellation de trois autres complices impliqués dans ce réseau. Une perquisition a permis de saisir 15.870 comprimés supplémentaires de Prégabaline et 20 autres de type Kietyl. Au total, l'opération s'est soldée par l'arrestation de 4 personnes et la saisie de 70.190 comprimés psychotropes. Présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, les mis en cause ont été placés en détention provisoire.

63ème anniversaire

de la création de la Police algérienne

Le DGSN préside la cérémonie de célébration

Le directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, a présidé, mardi au siège des Unités républicaines de sécurité à El Hamiz (Alger), la cérémonie de célébration du 63ème anniversaire de la création de la Police algérienne, placée sous le thème: "Fierté d'appartenance, professionnalisme dans l'action... fidélité au serment des martyrs". Cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, de membres du gouvernement, des cadres supérieurs et des responsables d'institutions et d'organismes officiels. Dans son allocution à cette occasion, M. Badaoui a souligné que cet anniversaire qui "revêt une profonde signification" constitue "un témoignage du processus d'édification de l'Etat algérien, qui a pu, grâce aux immenses sacrifices consentis par ses valeureux enfants, forger sa gloire éternelle". Il s'agit également d'"une étape pour évaluer les réalisations accomplies et définir les objectifs à venir, dans un contexte marqué par les évolutions internationales et régionales qui imposent la prise d'un ensemble de mesures proactives pour le développement de l'institution policière, afin qu'elle puisse non seulement suivre, mais aussi anticiper et gérer les événements selon des méthodes modernes, au service de la sécurité et de la stabilité du pays, ainsi que pour la préservation des vies et des biens des citoyens", a-t-il dit. A cette occasion, le DGSN a salué les décisions des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à soutenir et à accompagner la Police algérienne afin de lui permettre de concrétiser ses aspirations. Par ailleurs, M. Badaoui a évoqué la coordination et la coopération entre la DGSN et l'ensemble des institutions, notamment l'Armée nationale populaire (ANP), soulignant que cela "permet d'anticiper l'avenir dans toutes ses dimensions, afin de préserver le pays et protéger les citoyens et les biens contre toute menace potentielle, ouvrant ainsi à notre chère patrie des perspectives prometteuses de stabilité et de progrès".

Rentrée universitaire 2025-2026

Début des préinscriptions des nouveaux bacheliers

Les préinscriptions des nouveaux bacheliers pour l'année universitaire 2025/2026, ont débuté mardi après-midi et se poursuivront jusqu'à samedi prochain. Les préinscriptions se font exclusivement via le site web <https://orientation-esi.dz/> ou en scannant le QR code. Les bacheliers peuvent s'inscrire via le portail électronique étudiant (Portail du bachelier), téléchargeable sur smartphone et qui contient la circulaire ministérielle d'orientation des bacheliers sous un format interactif, leur permettant de consulter les spécialités et les conditions d'admission à l'université. Les inscriptions définitives se feront exclusivement en ligne, du 10 au 15 août prochain.

Dans ce cadre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari avait effectué, lundi, une visite d'inspection au Centre national des données relevant de l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI-Alger), dans le cadre du suivi sur le terrain du processus des préparatifs relatifs aux préinscriptions des nouveaux bacheliers (session 2025). Lors de cette visite, M. Baddari s'est enquis de près de la disposition de l'infrastructure numérique et de l'efficacité des systèmes d'information utilisés dans la gestion intelligente de l'opération. Le ministre s'est réuni, également, avec les cadres, ingénieurs et responsables de l'Ecole, avec lesquels il a abordé "la souveraineté numérique, l'immunité des infrastructures numériques, ainsi que la mobilisation des ressources humaines pour garantir une orientation universitaire efficace, équitable, transparente et démocratique pour les nouveaux étudiants".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEEN
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

NIF : 09621301915239

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article N° 65 et 82 du décret présidentiel N°15.247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacité minimales paru sur : MANBAR KORAA et LE CARREFOUR D'ALGERIE le 11/06/2025 Relatif à : « PROGRAMME DE MOBILISATION DES RESSOURCES SOUTERRAINE »

- LOT N°01: Réalisation de forage d'exploitation GARE OULADJI Commune de TIENT.

Qu'après l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire indiquée au tableau ci dessus :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT DE SOUMISSION EN (DA)	DELAI	NOTE TECHNIQUE %/100	CRITÈRE DE CHOIX
LOT N°01	SARL YUFEI NIF : 000013001166908	38.001.460,00 DA	03 Mois	96	Moins disant

Remarque : Tout soumissionnaire contestant le choix opère par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de TLEMCEEN autorité compétente (Conformément a l'article 82 du décret présidentiel N°22-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public).

Le service contractant invite les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de se rapprocher de ses services au plus tard de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010698 24.07.2025

ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE LA RÉPUBLIQUE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET INFRASTRUCTURE DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA D'EL-BAYADH
NIF N°408015000032090

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, est des délégation de service public, la direction des Travaux Publics de la wilaya d'El-Bayadh informe les soumissionnaires ayant participé à la 2^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales publié le 15/06/2025, relatif aux travaux de :

Protection de la RN 111 du PK 12+000 au PK 14+000

et que les résultats sont attribué provisoirement comme suit :

N°	Désignation des travaux	L'entreprise	note technique	Montant	Délai	OBS
01	Protection de la RN 111 du PK 12+000 au PK 14+000	SARL ISSAADI TOUFIK INVERT -NAAMA- NIF 002019116210214	75/100	19.456.500,00 DA	Soixante Dix (70) jours	offre unique admis techniquement

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 01 et 03 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, est des délégations de service public, les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la premiers parution du présente avis pour toute éventuelle réclamation.

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 04 les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la DTP d'El-Bayadh pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation technique et financière au plus tard de trois jours à partir de la première parution de cet avis.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531010658 24.07.2025



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية و التسيير العقاري ولاية عين تموشنت
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHEMENT

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 097646019044907-01

AVIS D'INFRUCTUOSITE
De la relance du 3^{ème} avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°27/D.M.O/O.P.G.I/2025

Conformément aux dispositions des articles 40 et 71 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHEMENT, déclare l'infiructuosité de la relance du 3^{ème} avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°27/D.M.O/O.P.G.I/2025 paru dans les quotidiens nationaux "الدوري" en date du 02/07/2025 ET "LE CARREFOUR D'ALGERIE" en date du 02/07/2025. Relatif a la réalisation des 140/480/1000/2000 logements publics locatifs en TCE y compris les VRD, dans la wilaya de Ain Temouchent (programme 2024 - 2^{ème} tranche):

4) Réalisation des 100/2000 logements publics locatifs en T.C.E y compris les VRD Tertiaires à AIN EL KIHIL, wilaya de AIN TEMOUCHEMENT, programme de l'année 2024 2^{ème} tranche.

Infructueux: et ce pour motif : Aucun plis n'a été déposé.

LE DIRECTEUR GENERAL

OPGI de Ain Temouchent - Direction Générale - Rue Mohammed Boudiaf, Ain Temouchent

☎ : 043 79 74 37 - 📠 : 043 79 34 15 - 🌐 : www.facebook.com/opgi46/

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531010731 24.07.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
DE LA WILAYA DE TIARET

Deuxieme (02) Mise en Demeure

L'entreprise EURL HYDRAU TECHNIQUE de forage BOUCHAALA Reguleg Mourad ; demeurant à Boukadir - CHLEF - titulaire de la convention n°06/2025 du 12/05/2025 visé par le contrôleur budgétaire le 29/05/2025 sous le n°437/2025 relatif au : Développements et équipements des forages à travers les communes : Sougueur, Si bdelghani, Faija, Tounina, Ain dheb, Ain Kermes, Medrissa, Sidi Abderahmane, Frenda, Sidi Bakhti, Oued Lilli, Dahmouni et Ksar Chellala (w. Tiaret)

LOT N° 06 : Développement des forages F1 et F2 a Oued Lili et F Ouled Benadda 04 a Dahmouni.

Est mise en demeure pour la deuxième (02) ^{ème} fois suite à l'abandon de chantier et la Cadence très lente des travaux objet de la convention .

De ce fait il lui est recommandé de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et d'achever les travaux dans un délai de trois (03) jours.

Faute de quoi, l'administration se verrait dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives qui s'imposent réglementairement qui peuvent arriver à la résiliation de la convection

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531010730 24.07.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE SANG
SANG Affiliée à la fédération international des



organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: /0554321403 /0792906730 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Salon des Deux Lieux Saints pour le Hadj, la Omra et le Tourisme
60 exposants à la 2ème édition

La 2ème édition du Salon international des Deux Lieux Saints pour le Hadj, la Omra et le Tourisme s'est ouverte, mardi au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, avec la participation de 60 exposants. L'événement, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le wali d'Oran, Samir Chibani, réunit environ 50 entreprises d'Arabie saoudite, spécialisées dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du transport, ainsi que dix agences de voyages algériennes activant dans l'organisation de voyages pour le Hadj, la Omra et le tourisme local, a indiqué le commissaire du salon, Mounir Batraoui, dans une déclaration à la presse. La compagnie Air Algérie est également présente, ainsi que des plateformes électroniques algériennes spécialisées dans la réservation hôtelière et l'accompagnement des pèlerins pour la Omra à travers des applications numériques permettant aux agences de voyages une meilleure prise en charge des personnes pour accomplir les rites du Hadj et de la Omra dans de bonnes conditions.



Par ailleurs, un pavillon est également consacré à l'exposition de produits de l'artisanat algérien. Organisé durant deux jours par la société "Even Pro Expo", basée à Alger, ce rendez-vous annuel constitue un espace d'échange d'expériences entre exposants pour le développement des services liés aux voyages de la Omra et du Hadj. Il offre également aux agences de voyages une opportunité de promouvoir leurs offres, notamment avec l'entame de la saison de la Omra, et de faire connaître le marché algérien dans les domaines du tourisme religieux et local, dans l'optique de développer la destination Algérie. Des rencontres B2B sont programmées durant ce salon entre des entreprises algériennes et leurs homologues saoudiennes en vue de conclure des accords et des partenariats dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration, du transport et du tourisme en général, note-on.

Cellule de l'environnement
Des opérations de nettoyage et d'embellissement de grande envergure

Sur instructions du wali d'Oran, M. Samir Chibani, visant la protection, l'embellissement et l'élimination des points noirs dans la wilaya d'Oran, la Cellule de l'environnement du cabinet du wali a entrepris plusieurs interventions ayant touché les différentes communes et ce durant la période du 10 au 20 juillet 2025. Ces opérations ont visé les quartiers, les espaces publics, les espaces verts, les axes routiers mais aussi le ramassage des chiens errants et les opérations de démolition. Au niveau de la commune d'Oran, des équipes ont été déployées à El Othmania, El Hamri, El Makkari, Ibn Sina, El Badr, Es-Seddikia, Fel-laoucen, Sidi El-Bachir, El Khaldia, Sidi El-Houari, El-Moukrani, El-Nasr et Akid Lotfi. Ainsi plusieurs quartiers ont été ciblés par ces opérations de nettoyage et d'embellissement à



l'image de Mimosa, Choupot, Zitoun, Jeanne d'arc, Bel Air, Maraval, Ras El Ain, Torro, entre autres. Les mêmes opérations ont touché les quartiers de la commune d'Es-Sénia, Sidi Chahmi, Oued Tlilat, Ain El Turck, Bous-

fer, Chéteibo Misserghine, Boutléis... De même au niveau des plages d'Ain Franin, Corales, Bousfer plage, Cap Falcon, La Madrague... Les équipes de la cellule de l'Environnement sont également intervenues au niveau de certains centres hospitaliers, mosquées et établissements scolaires.

R. L.

28, 29 et 30 juillet 2025

Portes ouvertes sur la Sonelgaz

Conformément aux instructions du Président Directeur Général du Groupe Sonelgaz, et dans le cadre des efforts soutenus déployés par la direction du groupe en vue d'ouvrir l'entreprise sur son environnement institutionnel ainsi que sur ses clients, notamment les opérateurs économiques et les partenaires sociaux, et ce, dans le cadre de la stratégie tracée pour l'amélioration du service public en adéquation avec les attentes des citoyens, la Société Algérienne de l'Électricité et du Gaz porte à la connaissance de l'ensemble de ses aimables clients qu'elle organisera des journées portes ouvertes sous la supervision de la Direction de Distribution de l'électricité et du gaz d'Oran, au niveau du siège de la région de distribution d'Oran, 02, rue des Sœurs Ben Slimane, Front de mer, et ce, les 28, 29 et 30 juillet 2025. Ces journées portes ouvertes ont pour objectif de faire connaître le Groupe Sonelgaz ainsi que ses filiales. À cet effet, la Société Algérienne de l'Électricité et du Gaz – Distribution invite le grand public à visiter les différents stands prévus, afin de découvrir de près les métiers et les entreprises du Groupe Sonelgaz. Les visiteurs bénéficieront d'explications détaillées assurées par les cadres de l'entreprise, ainsi que de brochures explicatives et de dépliants imprimés présentant les nouveaux services numériques mis à disposition par Sonelgaz, en plus de conseils pour un usage sûr et rationnel de l'énergie électrique et gazière.

Sonelgaz
Installation de 47 bornes de recharge pour voitures électriques

La société Sonelgaz a procédé, depuis début 2024 à l'installation de 47 bornes de recharge pour véhicules électriques dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès de cette entreprise. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à encourager la transition énergétique et à promouvoir l'utilisation des énergies propres, notamment dans le secteur des transports, a souligné la même source. Ces bornes ont été installées de manière réfléchie dans des zones à forte densité de population ainsi que dans des emplacements stratégiques, tels que les infrastructures publiques, les centres commerciaux et les principales entrées de la ville d'Oran, a-t-

on précisé. Cette démarche vise à faciliter l'utilisation des véhicules électriques et à inciter les citoyens à adopter ce type de moyen de transport, plus respectueux de l'environnement et moins coûteux à long terme, selon la même source, qui a ajouté que les normes de sécurité et de qualité ont été rigoureusement respectées dans les stations de recharge. Sonelgaz prévoit également de poursuivre l'expansion de son réseau de bornes de recharge électrique dans les wilayas de l'ouest du pays, en conformité avec les orientations des pouvoirs publics visant à réduire la dépendance aux hydrocarbures et à limiter les émissions de dioxyde de carbone.

Société

La vraie crise est civique

La majorité écrasante des Algériens témoigne d'un manque de civisme à presque tous les niveaux. Si Oran peut se targuer d'une bonne image grâce à ses habitants chaleureux et souriants, derrière le sourire amical des Oranais dont la réputation d'hospitalité n'est plus à faire, se cache une réalité sociale que certains n'hésitent plus à qualifier de "fléau". Il reste que plusieurs faits de société laissent un goût amer chez de nombreux concitoyens notamment s'agissant de la propreté, du harcèlement de rue, du non respect des files d'attente, de la propreté défailante, du mépris du code de la route, de la présence de mendiants et des malades mentaux dans les espaces publics, du jet de déchets dans la rue ou encore de la situation des chats et chiens errants, sans omettre le dépôt sauvage de gravats de promoteurs immobiliers qui sont des manquements aux règles du comportement en société. Tous ces excès nocifs sont omniprésents dans nos vies quotidiennes, les incivilités étant des comportements contraires à la civilité qui englobe les règles de la vie en société et d'un lieu. Elles peuvent être tacites et évoluer. L'incivilité diffère selon les personnes ou les environnements: les exemples abondent et inquiètent. Un comportement incivil pour l'un, ne l'est pas nécessairement pour l'autre. Le civisme désigne le respect du citoyen pour la ville dans laquelle il vit et ses conventions dont notamment ses lois. L'incivisme est un vrai problème pour la société. C'est un manque de respect pour la collectivité et, à travers elle, pour soi-même. Il détruit le vivre en communauté, détériore le rapport à l'autre. Il nuit au cadre de vie à l'attractivité et au contribuable. Respecter l'autre, c'est respecter le droit, respecter la vie sociale. Plus concrètement, c'est respecter les règles d'occupation du domaine public. Désolante est la vue qu'offrent certaines cités et quartiers d'Oran en matière d'aménagement urbain. La première commune du pays voit ses équipements publics se dégrader avec le temps, couplés à l'incivisme de certaines personnes sans scrupules. Ce spectacle sinistre touche toutes les communes de la wilaya d'Oran: cela va de la dégradation des abribus, du vol des couvercles d'égout, des ralentisseurs érigés de façon anarchique dans plusieurs quartiers et cités de la ville, sans oublier les trous béants au milieu des ruelles ou des dos d'ânes non conformes. Pis encore, ces ralentisseurs sont édifiés par des riverains, sans aucune autorisation des services concernés, avec du béton ou des cordages d'amarrage en guise de ralentisseurs. L'incivisme qui est partout sur les routes, dans les parcs, dans les transports, à l'école et même au sein des mosquées, conduit les Oranais à se plaindre de ces aléas de leur vie quotidienne. Dans cette pluralité de comportements gênants, irrespectueux et délictueux se distinguent le manque de courtoisie et le non-respect des règles de civilité ou de la loi. Ce laisser-aller traduit un mauvais rapport à l'espace public, perçu, non comme un bien commun à protéger, mais comme un territoire sans règles où chacun peut agir selon ses intérêts immédiats. L'incivisme n'est pas seulement un comportement, c'est un symptôme, celui d'une société où le civisme et le respect de l'autre se sont érodés.

Youssef Chaïbi

Accident Routier à Tighalimet (Sidi Bel Abbès) Dix blessés et une enquête en cours

Un accident de la circulation survenu mardi après-midi sur la Route Nationale 13, dans la commune de Tighalimet, a provoqué la collision de deux véhicules et fait dix blessés. L'incident a mobilisé d'importants moyens de secours et a conduit à l'ouverture d'une enquête par la Gendarmerie Nationale. Les dix personnes impliquées ont subi des blessures de diverses gravités. Elles ont été rapidement prises en charge par les équipes de la Protection Civile. L'unité secondaire de Telagh, renforcée par des collègues de l'unité de Benachiba Chilia, a coordonné les opérations de secours et d'évacuation. Tous les blessés ont été transportés vers l'hôpital le plus proche, situé dans la ville de Telagh, pour y recevoir les soins nécessaires. Pour l'heure, les circonstances exactes de cette collision demeurent indéterminées. La brigade de Gendarmerie Nationale de Telagh a diligencé une enquête approfondie afin de faire la lumière sur les causes de cet accident. Les investigations viseront à établir les responsabilités et à comprendre les facteurs ayant mené à cet événement tragique sur cet axe routier. Cet accident souligne une fois de plus la nécessité d'une vigilance accrue sur les routes et la complexité des dynamiques qui peuvent mener à de tels drames.

M. Nouar

Saïda

Travaux d'aménagement d'un tronçon la route nationale RN 92



Les travaux d'aménagement et de réhabilitation d'un tronçon de la route nationale RN 92 à double voie, reliant entre les wilayas de Saïda et de Tiaret, ont été lancés récemment, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction des Travaux publics de la wilaya de Saïda. Le wali de Saïda, M. Amoumen Mermouri, a donné le coup d'envoi de ce projet dimanche dernier, lors d'une visite d'inspection des projets de développement dans la daïra de Hassasna. Les travaux concernent un tronçon de 12 kilomètres, entre la sortie Est de la ville de Saïda et la commune de Hassasna, selon la même source. Un montant de plus de 112 millions de DA a été alloué à cette opération dans le cadre du programme sectoriel, sous la supervision de la Direction des travaux publics, avec un délai de réalisation fixé à quatre mois, a-t-on précisé. Par ailleurs, des travaux sont en cours pour la réalisation d'une double voie sur un tronçon de 23 kilomètres de la route nationale RN 6, reliant Saïda à Mascara. Ce projet, a été lancé en janvier dernier, pour un délai de 24 mois. A noter qu'une autre opération de réhabilitation et d'entretien de 21 kilomètres du réseau routier de wilaya à Saïda a été récemment lancée. ?

Quartier «Abdelkader Boumlik» (Sidi Bel Abbès)

Vers un renouveau urbain et social

Par Mohamed Nouar

Le quartier «Abdelkader Boumlik», également connu sous le nom de "Campo", est en passe de connaître une transformation majeure. Face à une croissance démographique soutenue, une série d'équipements et de structures publics sont actuellement en cours de réalisation ou planifiés, marquant une volonté politique claire d'améliorer significativement le cadre de vie de ses habitants. Ce programme ambitieux s'inscrit dans une démarche globale visant à répondre aux besoins essentiels de la population locale, longtemps confrontée à un déficit d'infrastructures.

La récente visite du wali de Sidi Bel Abbès dans le quartier a mis en lumière l'avancement notable de plusieurs projets structurants. Parmi ceux-ci, le marché de proximité promet de dynamiser l'économie locale et de faciliter l'accès aux biens de consommation courante. La future polyclinique renforcera l'offre de soins de santé de proximité, un besoin crucial pour une population en expansion. Des structures administratives sont également en cours de construction, visant à rapprocher les services publics des citoyens. Sur les chantiers, le premier responsable de l'exécutif a réaffirmé l'impératif de respecter les délais de livraison et les normes de

construction, soulignant l'importance de ces projets pour le bien-être des habitants. Un accent particulier a été mis sur l'achèvement des travaux de la mosquée locale. Sa mise en service prochaine permettra aux fidèles d'accomplir la prière de la Djoumoua au sein même de leur quartier, évitant ainsi les déplacements vers la mosquée du quartier 1500 logements Sorcor, souvent perçus comme contraignants. Au-delà des nouvelles constructions, le quartier Abdelkader Boumlik fait face à des défis d'infrastructure préexistants nécessitant une attention immédiate. L'état des routes requiert un aménagement et un bitumage urgents pour améliorer la fluidité du trafic et la sécurité des usagers. Parallèlement, la réfection des canalisations d'eau potable et des réseaux d'assainissement est primordiale pour prévenir les maladies hydriques et garantir une hygiène publique optimale. Un projet d'aménagement et de bitumage de la route menant à la zone sud du quartier est également envisagé pour désenclaver cette partie et renforcer l'éclairage public. Dans une perspective d'embellissement et d'assainissement, une opération de nettoyage d'envergure est prévue prochainement. Elle ciblera les espaces vides récupérés après l'éradication des bidonvilles, transformant ces zones en lieux plus salubres et potentiellement exploitables pour de futurs aménage-

ments. Le responsable de l'exécutif, Kamel Hadji, a d'ailleurs demandé l'élaboration de fiches techniques pour la réalisation de nouvelles structures publiques, sportives, culturelles, éducatives, de santé et de logements, témoignant d'une vision intégrée du développement urbain. Les services communaux intensifieront également le nettoyage des rues des ordures ménagères et des déchets inertes. Un soulagement palpable se fait sentir parmi les habitants du quartier Abdelkader Boumlik concernant l'amélioration du transport collectif. Longtemps confrontés à un manque criant de services et au refus fréquent des taxis urbains de les desservir, ils bénéficient désormais, depuis quelques jours, d'une ligne de bus de l'entreprise des transports publics. Cette nouvelle desserte connecte directement le quartier au centre-ville et à d'autres zones stratégiques, marquant un progrès significatif en matière de mobilité urbaine et d'intégration du quartier au tissu urbain de Sidi Bel Abbès. Ces initiatives, qui répondent de manière concrète aux attentes des résidents, dessinent les contours d'un avenir prometteur pour le quartier Abdelkader Boumlik. Les habitants, tout en accueillant favorablement ces avancées, restent attentifs à la concrétisation des projets futurs, espérant un développement harmonieux et durable de leur cadre de vie.

Tiaret

Les feux de la forêt "Chaouchaoua" maîtrisés par la protection civile

Par L. Bouhala

Dans le cadre des interventions de lutte contre les feux de forêt, un incendie a été déclaré dans la région de Chouchaoua ce mardi 22 juillet à 11h 35 Mn, a-t-on appris de la direction de la protection civile. Notre source a précisé que le sinistre a été complètement maîtrisé. L'unité principale de la Protection Civile de Tiaret est intervenue, appuyée par deux unités mobiles de lutte contre les incendies de forêt, ainsi que par des unités secondaires de Sougueur, d'Oued Lili, de Medroussa et du Centre avancé de la protection civile de Dahmouni, en plus d'un appui aérien de la protection civile composé de trois (03) avions dépêchés depuis Mostaganem, selon notre source. Cette intervention intégrée a permis de maîtriser totalement l'incendie et de l'éteindre définitivement à 16h40. Une force de sécurité est restée sur



place pour poursuivre les opérations de refroidissement et de surveillance afin d'éviter toute éventuelle reprise. La Direction de la Protection Civile de la wilaya de Tiaret a mobilisé toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires pour assurer l'efficacité de cette intervention. Les différents organismes impliqués dans le plan de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, ainsi que les citoyens, ont également contribué au renforcement des efforts sur le ter-

rain. La Direction de la Protection Civile réitère son appel aux citoyens à rester vigilants et à signaler immédiatement tout incendie en appelant le numéro vert 1021 ou le numéro d'urgence 14. Le wali de Tiaret, M. Said Khalil s'est déplacé sur les lieux pour constater les dégâts enregistrés. Le bilan final de ce sinistre n'a toujours pas été rendu public en attendant l'aboutissement des enquêtes engagées par tous les services concernés.

Aïn Tédélès (Mostaganem)

Remise des clés de 60 logements publics locatifs

Les clés de 60 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune d'Aïn Tédélès (wilaya de Mostaganem), a-t-on appris mardi, auprès des services de la wilaya. La remise des clés de deux projets comprenant 40 et 20 logements publics locatifs, dans la commune d'Aïn Tédélès, a eu lieu lundi, dans le cadre des festivités célébrant le 63e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, selon la même source. L'opé-

ration, supervisée par les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Mostaganem, en coordination avec la daïra d'Aïn Tédélès, s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation. Ces unités viennent s'ajouter au programme de logements distribué à la même occasion au début du mois de juillet, comprenant 746 logements publics locatifs répartis entre huit communes, 80 logements publics aidés (LPA), ainsi que 2.254 décisions

d'attribution d'aides financières pour la construction d'habitations rurales dans 31 communes, a-t-on ajouté. La commune d'Aïn Tédélès a enregistré, avant la fin de l'année dernière, une vaste opération de distribution de logements publics locatifs, soit un total de 444 logements attribués en plusieurs phases, à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Guerre de libération nationale, a-t-on rappelé.

Académie militaire de Cherchell (Tipasa)
Les portes ouvertes attirent un grand nombre de jeunes

Les portes ouvertes sur l'Académie militaire de Cherchell «défunt Président Houari Bou-médiène», qui ont débuté lundi, ont attiré un public nombreux, notamment des jeunes souhaitant rejoindre les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP). Cette initiative, qui se poursuit jusqu'à mercredi prochain et s'inscrit dans le cadre du plan de communication sectoriel des établissements de formation de l'ANP, a suscité un intérêt particulier auprès d'un public venu découvrir l'authenticité de cette citadelle de la formation militaire en Algérie, selon les informations recueillies par l'APS sur place. Lors d'une allocution à cette occasion, le commandant adjoint de l'Académie a indiqué que ces portes ouvertes s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par le Haut Commandement de l'ANP visant à promouvoir et développer les activités de communication à travers la mise en œuvre d'une politique d'ouverture sur le grand public. Il s'agit d'une opportunité pour faire connaître les modalités de formation et les spécialités offertes par l'Académie, ainsi que les conditions d'intégrer les rangs de l'ANP, a-t-il ajouté, soulignant l'impor-



tance accordée à l'aspect médiatique en tant que soutien à la cohésion entre le peuple et son armée. Après avoir retracé l'histoire et le développement de l'Académie, aussi bien sur le plan militaire que scientifique, il a relevé que celle-ci est devenue, aujourd'hui «un modèle pour la formation des élites et de futurs dirigeants capables de relever les défis». Après la projection d'un documentaire résumant l'histoire et le développement de l'Académie, la visite de cet édifice a débuté par le musée

qui retrace les différentes étapes de l'histoire de l'Algérie, dont notamment celle de la glorieuse Guerre de libération nationale et la lutte du peuple algérien pour l'indépendance. L'Académie militaire de Cherchell a, par la suite, ouvert ses portes au public pour lui permettre de visiter ses laboratoires scientifiques, ses salles de classe, ses laboratoires de langues vivantes et autres infrastructures de formation dotées de moyens pédagogiques et techniques modernes, adaptés aux évolutions actuelles.

Médéa

Projets d'un CAC et d'un complexe mère et enfant

Des projets de réalisation d'un centre anti cancer (CAC) à Ouzera et d'un complexe mère et enfant à Médéa sont en cours de réalisation et connaissent un rythme d'exécution « satisfaisant », a indiqué, lundi, un responsable à la direction de la santé et la population. Initiés dans le cadre du renforcement de l'infrastructure hospitalière au niveau de la wilaya de Médéa, ces deux projets sont appelés à garantir une meilleure prise en charge des malades, une fois opérationnels, a fait savoir le directeur de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok. Selon le même responsable, les travaux de



réalisation des gros oeuvres du CAC d'Ouzera, à l'est de Médéa, sont presque achevés, et il ne reste que la finalisation des procédures d'acquisition des équipements médicaux. M. Hadj Sadok a précisé que le dossier d'acquisition de trois accélérateurs pour le service de radiothérapie, ainsi que d'autres équipements nécessaires à la prise en charge des cancéreux, se trouve actuellement au niveau du ministère de la santé qui devrait le valider dans les tous prochains jours. Le cantre anti-cancer d'Ouzera abrite également des services de chirurgie, de cardiologie et un autre pour les urgences médicales dans l'optique d'en faire un pôle médical en mesure d'assurer une multitude de soins et de traitements médicaux, a-t-il expliqué. S'agissant du projet du complexe médical mère et enfant, implanté au chef-lieu de wilaya, il affiche un taux d'avancement des travaux estimé à 25 %, a fait savoir le directeur de la santé, estimant que les travaux de construction seront terminés d'ici la fin de l'année en cours et l'installation des équipe-

ments interviendra au courant de l'année 2026. D'une capacité de 120 lits, le complexe mère et enfant est composé de blocs opératoires, de service de réanimation, de salles d'accouchement, d'une nurserie, de laboratoires d'analyses médicales, d'une pharmacie et de salles d'imagerie médicale, a-t-il détaillé.

DJS d'Illizi

Un programme estival riche

La Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya d'Illizi a lancé un vaste programme d'activités pour animer la saison estivale sur les plans culturel, sportif et récréatif, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Élaboré en coordination avec le mouvement associatif local, ce programme propose notamment des tournois de football inter-quartiers dans les stades de proximité, a précisé Ahmed Debbache, chef du service des sports à la DJS. Pour permettre aux jeunes de se rafraîchir, 3 piscines ont été ouvertes au chef-lieu de la wilaya ainsi que dans les communes d'In-Amenas et de Bordj Omar-Idriss. La baignade y est supervisée par des entraîneurs qualifiés issus de clubs de natation. Le programme accorde également une place importante aux femmes, avec des activités dédiées visant à renforcer leur participation à la vie sportive.

Université Sétif-1

Accord-cadre de coopération avec l'ANVREDET

L'université Ferhat Abbas (Sétif-1) a conclu un accord-cadre de coopération avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), a-t-on appris mardi du recteur de cette université, Mohamed El Hadi Latreche. Dans une déclaration à l'APS, M. Latreche a précisé que cette convention paraphée lundi après-midi à l'amphithéâtre Mouloud Kacem Naït Belkacem de l'université Sétif-1 vise à «consolider la coopération dans les domaines de valorisation des résultats de la recherche scientifique et de développement technologique réalisée dans cette université, soutenir l'innovation et accompagner les start-up et porteurs (étudiants et chercheurs) de projets innovants en plus de l'échange d'expériences et de formation dans les domaines de l'entrepreneuriat et du business leadership». Cet accord s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'université visant à «relier les résultats de la recherche scientifique à l'environnement socioéconomique et développer l'esprit entrepreneurial chez les étudiants et les chercheurs», a-t-il ajouté, soulignant que «cette coopération est de nature à apporter une valeur ajoutée aux outputs de la recherche scientifique et contribuer à favoriser la création de richesse et le développement national par la transformation des idées innovantes en projets productifs efficaces». A noter que cette convention a été signée par le recteur de l'université Ferhat Abbas, Mohamed El Hadi Latreche, et le directeur général de l'ANVREDET, Nadhir Azizi, en présence des cadres des deux institutions.

Souk Ahras

Une récolte prévisionnelle de 3.700 qx de liège en 2025

La Conservation des forêts de la wilaya de Souk Ahras prévoit une production de 3.700 quintaux de liège au cours de l'année 2025, a-t-on appris mardi auprès du chef du service la gestion du patrimoine, des études et de la programmation de la conservation, Omar Mezdaout. Le même responsable a précisé que la récolte de liège, effectuée sur une superficie de 3.000 hectares, est confiée, depuis mai dernier, à l'Entreprise régionale de génie rural «Babors» (projet de Souk Ahras) qui prélève le liège dans la forêt de Boumezrane, dans la commune d'Aïn Zana, l'une des plus importantes zones subérolées de la wilaya. La même source a souligné que l'opération de récolte du liège a favorisé la création d'environ 70 emplois saisonniers pour les jeunes résidant dans les zones montagneuses et frontalières, connues pour la densité des forêts de chêne-liège. Il a été planté dans la wilaya de Souk Ahras, entre 2014 et 2025, des chênes-lièges sur une superficie de l'ordre de 35 hectares située dans les communes de Machroha et d'Aïn Zana, dans le cadre d'un programme annuel visant à étendre le couvert forestier, notamment dans les zones touchées par les incendies.

Boumerdès

Lâcher de 1,5 million d'alevins dans des cages flottantes

Une opération d'ensemencement de 1,5 million d'alevins de daurade royale a débuté, lundi dans la wilaya de Boumerdès, au niveau de deux cages flottantes, a annoncé la direction de la Pêche et de l'Aquaculture. Le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Cherif Kadri, a indiqué à l'APS que cette opération, qui durera 15 jours, concernera une ferme d'aquaculture en cages flottantes privée située sur le littoral de la commune de Dellys, à l'est de la wilaya, ainsi qu'une autre ferme à l'est du port de Zemmouri. Avec cette opération, le nombre total d'alevins ensemencés depuis le début de la saison actuelle dépassera les six (06) millions d'unités, soit 70 % de l'objectif fixé pour cette saison, a déclaré le responsable. Cette opération, la troisième du genre cette année, s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à élever environ 10 millions d'alevins de différentes espèces dans l'ensemble des fermes aquacoles et des cages flottantes réparties le long de la côte de la wilaya, «avant la fin de l'année», a déclaré M. Kadri. Le responsable prévoit une «production abondante» de ces espèces en cages flottantes, avec une production de «pas moins de 400 tonnes par an». Selon le directeur du secteur, cette quantité pourrait augmenter avec le temps.

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

مكتب التوثيق الأستاذ مراد بوتغليقة
25 شارع 20 أوت = وهران
الهاتف: 041.33.26.74 - الفاكس: 041.33.11.69 رمز: 3141
بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مملوكة لقاصر
طبقاً لأحكام المادة 89 من قانون الأسرة و بموجب الترخيص عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة
فلأوسن "وهران" بتاريخ 2025/02/20 تحت رقم: 2025/00118 و بموجب دفتر الشروط المعد لهذا
الغرض ويطلب من الولي الشرعي للقاصر: موساوي علي ابن عبد العزيز و توا نعيمة، المولود بتاريخ
الخامس والعشرون ماي ألفين و ثمانية (2008/05/25) ب وهران، حسب شهادة ميلاده رقم: 06980،
الساكن ببشار، حي السابورة رقم 233 – بشار الجديد، الحامل لبطاقة التعريف الوطنية رقم: 403429532،
الصادرة من بلدية بشار وسط ولاية بشار بتاريخ 2022/10/27، المعرفة برقم التعريف الوطني
100081110069800008، وهو من جنسية جزائرية. سيشرع يوم 07 أوت 2025 على الساعة الحادية
عشرة بمكتب التوثيق المذكور أعلاه في بيع نصيبه من العقار التالي التعيين : الحقوق العقارية المشاعة
المقدرة بـ (5184/126) في الشباع من محلات ذات طابع سكني اجتماعي تساهمي، كانته ب وهران، بلدية
بنر الجير *حي الياسمين 52* إقامة النسيم الجميل* قطعة E7 عمارة C، تتمثل في شقة ضمن
عمارة ذات ملكية مشتركة تقع بالطابق الثاني على يسار قصص الدرج، حصة رقم 08. تحتوي هذه الشقة
على قاعة استقبال، غرفتين، مطبخ، هول، حمام، مرحاض، شرفة ومنشف، تتربع على مساحة قدرها
خمس وسبعون متر مربع واثنين عشر ديسمتر مربع (75.12 م2) ونسبة 1000/91.234 من الأجزاء
المشتركة، حسب الجدول الوصفي للتقسيم المعد من طرف الأستاذ ماحي الأمين الموثق ب وهران بتاريخ
الثالث والعشرون ماي ألفين وسبعة (2007/05/23) تحت فهرس رقم 2007/734 والمشهد لدى المحافظة
العقارية ببنر الجير بتاريخ الفاتح جويلية ألفين وسبعة (2007/07/01) مجلد 332 رقم 49. حسب الدفتر
العقاري رقم: 2023/2506 المشهور بالمحافظة العقارية ب وهران شرق بتاريخ 17 ديسمبر 2023 ايداع
72/197 حجم 05 تربية 1984. وسيتم هذا البيع طبقا لدفتر الشروط. يمكن الاطلاع على دفتر الشروط
بمكتب التوثيق المذكور أعلاه في أيام العمل من الساعة العاشرة إلى منتصف النهار.

للإعلان – الموثق
24.07.2025

رمز رقم
مكتب التوثيق بالمكان المسمى مركز عمارة "د" تحمل
رقم D4-
الأستاذ: فاتح العيد مولى بسدي علي
تسمية الشركة: مبسط فلاحي سدي علي
COMPTOIR Agricole de SIDI ALI
مقرها الاجتماعي بشار أمبارك مجد رقم 51 بلدية ودائرة
سدي علي ولاية مستغانم
رأس المال الشركة مائة ألف دينار جزائري
(100.000,00 دج)
2-1- حل الشركة
بموجب عقد محرر بمكتب التوثيق بتاريخ الثاني من شهر
جويلية ألفان وخمسة وعشرون مسجل بالمركز الجوارى
للضرائب بسدي علي بتاريخ العاشر جويلية ألفان
وخمسة وعشرون ، وصل رقم 1250000458556،
1250000458547 قرر أعضاء الشركة المسماة أعلاه
حلها ابتداء من الثاني جويلية ألفان وخمسة وعشرون
كما عين السيد بتبغور جلول مصفته مصف لهذه الشركة
مع تخويله جميع السلطات المطلقة. تم الإيداع القانوني
لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية مستغانم.
للإعلان الموثق
24.07.2025

Code n°.....
ETUDE NOTARIALE CITE 64 LOGTS D N° D 4
SIDI Ali-Mostaganem.
Maitre FATAH EL-AID
Société: COMPTOIR Agricole de SIDI ALI
Siège social: REU AMBAREK MOHAMMED N
:51 SIDI Ali- Mostaganem.
Capital : 100.000,00DA
Dissolution
AUX TERMES d'un acte reçu établi en l'étude
le 02/07/2025 et enregistré à C.P.I SIDI Ali le
10/07/2025 N° DE QUETANC 1250000458547,
1250000458556. Les membres de la Société
ci-dessus dénommée ont décidé de la
dissoudre à compter du 02/07/2025 et ont
désigné Mr Betabrou Djelloule en qualité de
liquidateur de ladite Société avec tous les
pouvoirs les plus étendus. Dépôt légal auprès
du Centre National du Registre du Commerce
de la wilaya de Mostaganem.
Pour avis le notaire

مكتب الأستاذة بن حشفة كلثوم
محضرة قضائية لدى محكمة عين تادلس
الكان مكتبها بحي الأمير عبد القادر عين تادلس
الهاتف / فاكس: 045-48-62-37
إعلان عن بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية
طبقاً للمادة 748 ق 1 أ
تعن الأستاذة بن حشفة كلثوم محضرة قضائية لدى
محكمة عين تادلس عن بيع حقوق عقارية أمام محكمة
البيوع العقارية بمستغانم لصالح بنك التنمية المحلية
وكالة 422 عين تادلس الممثل من طرف مديره ضد
عقبوي شارف الساكن دوار مكاحلية الصمصاف بوقيرات
ولاية مستغانم وذلك بالجلسة مؤجلة بتاريخ
2025/08/26 على الساعة 14 سا زوالا بمحكمة
مستغانم قسم البيوع العقارية. وذلك بناء على جدول قيد
الرهن المؤرخ في 2015/09/28 والمشهد بالمحافظة
العقارية بتاريخ 2015/09/30 حجم 85 رقم 22
والمشهد بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2019/12/24
تحت رقم: 19/849 على أن يتم البيع بالمزاد العلني.
التعيين: قطعة أرض فلاحية كانته بلدية الصمصاف
بالمكان المسمى دوار مكاحلية تقدر مساحتها 19
ر 19. رقم 228. السعر الافتتاحي: يفتح المزاد العلني لأعلى
عرض مقدم. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال
بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط
المحكمة.

المحضرة القضائية
24.07.2025

مكتب الأستاذة ضامن فتحية محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكان مكتبه بـ حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران
والموجود الطابق الأرضي رقم 09
الهاتف: 0794-58-93-59
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 749 و 750 من ق.أ.م
بموجب أمر رخصة بالتصرف في اموال قاصر المؤرخ في
2025/01/23 رقم الترتيب 25/36 رقم الفهرس 25/36 حيث أنه
ترخص للسيدة عراسي شريفة المولودة في 1975/01/14 بمستغانم
ابنة احمد وجاودي خديجة المتضمن الترخيص له التصرف في بيع
العقار بأن تصرف في مئب ابناءها القصر بيع مسكن كان ببلدية عين
الويسي الكل مشيد على مساحة قدرها ثلاثمائة وثلاثة وتسعون متر
مربع 393م2 مجموعة الملكية رقم 106 مأخوذة من مع م 58 قسم 14
ملك ل القاصرة صهريرج أمينة المولودة في 2007/04/19 بين
الويسي مستغانم ابن عز الدين وعراسي شريفة والقاصر صهريرج على
المولود في 2010/09/21 بين الويسي مستغانم ابن : عز الدين و
عراسي شريفة. تعن عن بيع عقار بالمزاد العلني و ذلك لجلسة
2025/08/19 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية
بمستغانم. التعيين: العقار ممثل في حقوق عقارية مشاعة مقدرة بـ
78/06 في الشيوع من مسكن كان ببلدية عين الويسي الكل مشيد
على مساحة قدرها ثلاثمائة وثلاثة وتسعون متر مربع 393م2
مجموعة الملكية رقم 106 مأخوذة من مع م 58 قسم 14. السعر
الافتتاحي: السعر الافتتاحي للعقار مبلغ قدره 1.500.000,00 دج
مليون وخمسمائة ألف دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم
الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط
المحكمة.

المحضرة القضائية
24.07.2025

مكتب الأستاذة ضامن فتحية محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكان مكتبه بـ حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران
والموجود الطابق الأرضي رقم 09
الهاتف: 0794-58-93-59
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 749 و 750 من ق.أ.م
بموجب الأمر الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة عين
تادلس المؤرخ في 2024/11/20 الترتيب رقم 24/00863، حيث أنه
ترخص للسيدة حجاج خديجة المولودة في 1978/04/30 بمستغانم ابنة
قادة ويمينة شيخ جوتي المتضمن الترخيص له : ب: التصرف في بيع
العقار: بأن يتصرف نصيب القصر في العقار الممثل في الشقة التابعة
للعقار ذي ملكية مشتركة كانته بلدية خير الدين تقع بالطابق الأرضي
تحتوي على صالة، غرفتين، بهو ، مطبخ، حمام، مرحاض وساحة تقدر
مساحتها بسنة و ستون متر مربع وثمانية ديسمبر مربع 66,08م2 و
بنسبة 1000/22,92 من الأجزاء المشتركة قسم 22 مجموعة ملكية
رقم 84 قطعة رقم 02. ملك للقاصرة حمو. وصل كوتر المولودة في
2008/09/26 بمستغانم ابن زهير وخديجة حجاج والقاصر حمو مجد
زكي المولود في 2012/04/08 بخير الدين ابن زهير وخديجة حجاج
والقاصر حمو ريتال المولودة في 2016/01/16 بخير الدين ابن زهير
وخديجة حجاج. تعن عن بيع عقار بالمزاد العلني بتاريخ 2025/08/18
على الساعة 14:00 بعد الزوال ذلك أمام قاضي البيوع العقارية لدى
محكمة عين تادلس. التعيين: العقار ممثل في حقوق عقارية مشاعة
مقدرة بـ 48/28 في الشيوع من شقة ، تقع بلدية خير الدين مساحتها
بسنة وستون متر مربع و ثمانية ديسمبر مربع 66,08 م2. ونسبة
1000/22,92 من الأجزاء المشتركة قسم 22 مجموعة ملكية رقم 84
قطعة رقم 02. السعر الافتتاحي: السعر الافتتاحي للعقار بمبلغ قدره
3.330.432,00 دج ثلاثة ملايين وثلاثمائة وثلاثون ألف واربعمائة
وثلاثون وثلاثون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال
بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
24.07.2025

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة : بلقوتي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.7204
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر
المادة 412 ، من ق 1 أ
بناء على الإن ب النشر في جريدة بومية وطنية الصادر
عن رئيس محكمة مستغانم والمؤرخ في 2025/07/07
ترتيب رقم 24/00633. بطلب من السيد عقون مجد الأمين
العنوان ب : 106 حي امير خالد وهران والذي اختار
مكتبنا كموطن مختار لمباشرة اجراءات التنفيذ. بناء على
القرار الصادر عن الغرفة الجزائية لدى مجلس قضاء
وهران المؤرخ في 2018/10/08 رقم فهرس رقم
18/11045 المهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في
2018/11/19 المؤيد للحكم الصادر عن قسم الجنج لدى
محكمة وهران المؤرخ في 2018/04/18 رقم فهرس رقم
18/04613. والقاضي بالزام المتهمان المحكوم عليهما
بإدانتهما بالتضامن بينهما مبلغ 01 مليون دينار جزائري
كتعويض للطرف المدني عقون مجد الأمين. كلنا السيد
تومي عبد الله، العنوان ب : حي 100 مسكن بلوك ع س
1 رقم 36 ط الميناء مستغانم. وبنهاه بأن له مهلة 15
يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نفذ
عليه جبرا بكافة الطرق قانونية

المحضرة القضائية
24.07.2025

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة : بلقوتي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.7204
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق 1 أ.
بطلب من السيد بن طاية طارق بن نوار. العنوان : رقم 60 نهج
ب ، كشيدة باثة والذي اختار مكتب المحضرة القضائية موطنا
مختارا لمباشرة اجراءات التنفيذ. ضد السيد: لعقون زهيره
العنوان : حي الأمير عبد القادر بلدية افلو ولاية الاغواط. تنفيذا
لقرار الصادر عن الغرفة العقارية لدى مجلس قضاء مستغانم
المؤرخ في 2023/05/08 فهرس رقم 18/00612 والمهور
بالصيغة التنفيذية رقم 23/275 المؤرخة في 2023/05/23.
بناء على شهر القرار بتثبيت الحجز التحفظي بتاريخ
2023/04/20 حجم 03 رقم 85. بناء على عقد الاعتراف
بالبدين التوثيقي الصادر عن مكتب التوثيق الأستاذ شادلي ناصر
المؤرخ في 2021/04/14 عدد 2021/0176 المهور بالصيغة
التنفيذية المؤرخة في 2021/06/20. تعن عن بيع عقار
بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/29 على الساعة 14:00
بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين قطعة
أرض فلاحية كانته بلدية حاسي ماماش بالمكان المسمى واد
الناظور ذات مساحة قدرها تسعة أرات وثمانية وسبعون سنتار
(09 آر 78 س) قسم 01 مجموعة ملكية 460 منزوعة من
170. السعر الافتتاحي: تم تحديد الثمن الأساسي للعقار بمبلغ
قدره 2.934.000 دج (مليونان وتسعمائة وأربعة وثلاثون ألف
دينار جزائري حسب تقرير الخبير ولد خطاب بن ذهية المودع
بالمحكمة.

المحضرة القضائية
24.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضرة القضائية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا،
حضوريا، ابتدائيا، في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع
الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ
2025/04/20 تحت رقم فهرس 2458 واعتماد تقرير الخبرة
المنجز من قبل الخبير تمام مجد المودع بتاريخ 2025/05/28
وبالنتيجة الحكم بالحجز على المدعى عليها ببنوري دعاء جنة
المولودة بتاريخ 2006/06/23 بسيد علي مستغانم مع تعيين
المدعى ببنوري لخضر مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها
المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية
سدي علي بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور
عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية
يومية على نفقة المدعى. تمثيل المدعى المصاريف القضائية
المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف
الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأقصح به جهرا بالجلسة
العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحة امضى أصله
كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
24.07.2025

مكتب الأستاذة بن حشفة كلثوم
محضرة قضائية لدى محكمة عين تادلس
الكان مكتبها بحي الأمير عبد القادر عين تادلس
الهاتف / فاكس: 045-48-62-37
إعلان عن بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية
طبقاً للمادة 748 ق 1 أ
تعن الأستاذة بن حشفة كلثوم محضرة قضائية لدى
محكمة عين تادلس عن بيع حقوق عقارية أمام محكمة
البيوع العقارية بمستغانم لصالح بنك لصالح بنك الفلاحة
والتنمية الريفية وكالة 866 الممثل من طرف مديره ضد
جواج عبد القادر ابن عبد القادر. وذلك بالجلسة مؤجلة
بتاريخ 2025/08/26 على الساعة 14 سا زوالا بمحكمة
مستغانم قسم البيوع العقارية. التعيين: حق الامتياز على
الأرضية 06/01 (حصة من ضمن حصص متساوية في
الشيوع من قطعة أرض مساحتها الإجمالية 13 هكتار 50
76 م حسب المخطط المرفق بأصل هذا العقد ، والتي
تقع بالمكان المسمى الحسين بلدية الحسين دائرة عين
الويسي ولاية مستغانم قسم 04 مجموعة ملكية 108 من
مخطط المسح رقم 11776 المؤرخ في 2011/12/20.
السعر الافتتاحي: يفتح المزاد العلني حسب السعر
الافتتاحي المحجور من طرف الخبير العقاري ولد خطاب بن
ذهية المؤرخ في: 2025/03/26 تحت رقم 25/00224
حسب مبلغ : 3.827.040,00 دج. للاطلاع على دفتر
الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة
أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
24.07.2025

Vends
Je mets en vente un ap-
partement 02 pièces cuis-
ine salle de bain + toilettes.
11ème étage (sans ascen-
seur) acté + livret foncier
.situé a cité lescure avec
une vue panoramique sur
mer et très bonne voisina-
ge pour plus d'information
veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

SOS
Un Handicapé (amputé de
la jambe), père de 04 en-
fants, nécessite en extrê-
me urgence une moto à 3
pneus pour le transport
des enfants à l'école (dis-
tance de 05 KM du domi-
cile) Lance un appel aux
âmes charitables.
Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضرة القضائية
مكتب الأستاذة قويدري هدى
محضرة القضائية لدى محكمة الحسانة
مجلس قضاء سعيده
هاتف/فاكس: 048.31.13.30
العنوان: حي برقية قنور رقم 12 بجانب محكمة الحسانة
إعلان عن بيع بالمزاد العلني بالآطرفة المختومة فقط
نحن الأستاذة قويدري هدى المحضرة قضائية لدى محكمة
الحسانة تعن : بأننا سنقوم بعليية بيع المزاد العلني بالآطرفة
المختومة فقط لعداء مستعمل لفائدة الصندوق الوطني لتأمينات
الاجتماعية للعمال الأجراء "وكالة سعيده" الكائن مقرها بولاية
سعيده يوم : 27 / 07 / 2025 ، الساعة: 14:00: الثانية زوالا
بمكتبنا الكائن بحي برقية قنور رقم 12 – بجانب محكمة
الحسانة - سعيده ، لعداء خارج عن الخدمة ممثلا في:
N° Désignations Etat
LOT Véhicule Peugeot 307 Reforme
Lot 01 IMM 00040.104.20
شروط البيع : 01/ بطاقة الهوية +شهادة ميلاد حديثة
الصدر.02/ سحب دفتر الشروط ورخصة زيارة العداء إجباريا
03/ مبلغ الضمان بصك مؤشر عليه (chèque visé) المحدد
ب 100.000,00 دج. 04/ عربون بعد الرسو محدد ب 21 %
05/ التسييد والرقف خلال 08 أيام.

المحضرة القضائية
24.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
دائرة وادي تليلات
بلدية طافراوي
الرقم: 2025/233
تحقيق حول المحاسن والمساوي
سيفتتح تحقيق حول المحاسن والمساوي من
طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي
لبلدية طافراوي خاص بالشركة ذات المسؤولية
المحدودة SARL MN METAL . المتعلق
بطلب تصريح بالاستغلال لوحدة إعادة تدوير
النفايات قسم 05 مجموعة ملكية 42 دوار
الوهارنة بلدية طافراوي وذلك لمدة (15) يوما
ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الجريدة
اليومية. لهذا الغرض يوجد سجل على مستوى
البلدية خاص باقتراحات وملاحظات المواطنين
المجاورين لهذا المشروع وذلك كل يوم من
الساعة 8:00 إلى الساعة 16:30 ما عدا أيام
العطل.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
24.07.2025

Phase finale du Championnat d'Afrique des nations

Bougherra dévoile la liste des 26 joueurs concernés par le tournoi

Le sélectionneur de l'équipe nationale A' de football, composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a dévoilé les 26 joueurs, retenus pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025), prévue du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), mardi sur son site officiel. Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie débute face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant

d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes. L'équipe nationale A', a décroché son billet pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2024, reporté à 2025) en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à Bakau, 3-0 à Annaba), rappelle-t-on.

VOICI PAR AILLEURS LA LISTE DES 26 JOUEURS:

Gardiens: Medjadel (ASO), Bouhal-faya (CSC), Bousseder (ESS)
Défenseurs: Redouani (USMA), Halaimia (MCA), Nechat (JSK), Ghezala (MCA), Alilet (USMA), Abada (ASO), Bekkour (CRB), Khacef (CRB), Chet-ti (USMA).

Milieux: Bouras (MCA), Benkhemassa (MCA), Boudjemaâ (JSK), Boukerchaoui (CRB), Draoui (MCA), Merbah (CSC).

Attaquants: Akhrib (JSK), Merghem (USMA), Belhocini (CSC), Mechid (USMA), Mahious (CRB), Bayazid (MCA), Meziane (CRB), Kohili (PAC).

CHAN-2024

La sélection algérienne passe au biquotidien

La sélection algérienne A', composée de joueurs locaux, pour suit sa préparation avec intensité dans le cadre de son stage au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision de sa participation à la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024), prévue du 2 au 30 août en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda, a indiqué la Fédération algérienne de Football (FAF) sur son site officiel. La journée de mardi a été marquée par un travail soutenu, avec deux séances d'entraînement inscrites au programme du staff technique: la première s'est déroulée en salle, tandis que la seconde a eu lieu sur l'un des terrains du CTN, le tout dans un esprit d'engagement total de la part des joueurs, a précisé la FAF. La séance de l'après-midi a enregistré l'arrivée de l'attaquant Aymen Mahious, ce qui porte l'effectif à 24 joueurs. De leur côté, Ayoub Ghezala et Mohamed Benkhemassa ont suivi un travail spécifique en marge du groupe. Par ailleurs, joueurs et encadreurs techniques, ont suivi la rencontre amicale ayant opposé l'Ouganda à la Tanzanie, dans le but d'observer et d'analyser le niveau de leur futur adversaire, que les Verts



affronteront lors de la première journée du CHAN. Pour rappel, le sélectionneur national Madjid Bougherra a retenu une liste finale de 26 joueurs pour cette compétition, après avoir initialement convoqué un groupe élargi de 28 éléments. Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie débute face à l'Ouganda, le lundi 4 août

prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes.

Afak Relizane

Le titre de Championne de football pour les filles de moins de 19 ans

Par N. Aymen

Le wali de Relizane, M. Kamal Berkane, a supervisé la cérémonie de remise des prix du championnat national de football féminin des moins de 19 ans à l'équipe Afak Relizane, qui a remporté la saison sportive 2024-2025. La cérémonie s'est déroulée au siège de la wilaya en présence de responsables locaux et nationaux. La cérémonie d'hommage a été suivie par les autorités locales et la présidente de la Ligue nationale de football féminin, Rafika Qallati, qui, dans une déclaration a salué la performance distinguée de l'équipe d'Afak Relizane, notant que cette équipe «a l'habitude de remporter des titres, et fait partie des équipes qui font honneur à

l'Algérie au niveau continental». Elle a souligné que la ligue «accompagne les clubs brillants et soutient leur progression». Elle a également exprimé ses remerciements au wali de la wilaya pour son soutien et l'accueil de cette occasion. De son côté, l'actuelle leader de l'équipe senior, Messaour Faiza, a décrit le nouveau titre comme «le fruit du travail d'équipe et de la discipline technique», le considérant comme une incitation supplémentaire à continuer à travailler pour faire progresser le football féminin dans la wilaya. Elle a également souligné que l'équipe senior a terminé deuxième du championnat national et a obtenu une place en Ligue des champions africaine, et se prépare désormais pour cet événement continental. Quant à Sehouli Hanane,

joueuse de l'équipe des moins de 19 ans, a exprimé sa grande joie face à cette victoire, qu'elle considère comme «une importante compensation morale pour l'élimination en Coupe de la République». Elle a également adressé ses remerciements aux autorités locales à leur tête le wali, saluant les efforts du staff technique et administratif et de ses collègues joueuses, et affirmant la disponibilité de l'équipe à représenter l'Algérie au tournoi international qui se tiendra prochainement en Tunisie. Cette récompense confirme le statut que la wilaya de Relizane a acquis dans le domaine du football féminin, grâce au travail de terrain et à un encadrement continu, ainsi qu'au soutien des autorités locales et des organismes sportifs.

Championnats d'Afrique d'Athlétisme

L'Algérie récolte 21 médailles



L'Algérie récolte 21 médailles (5 or, 9 argent et 7 bronze) au Championnats d'Afrique d'Athlétisme. Les sélections algériennes d'athlétisme ont terminé les Championnats d'Afrique 2025 U-18 et U-20, avec un total de 21 médailles. La compétition s'est achevée ce dimanche à Abeokuta, au Nigeria. Les 5 médailles d'or algériennes ont été l'œuvre d'Aya Amrane (lancer de marteau/U18), Walid Touati (Décathlon/ U-20), Djaber Bar (lancer de marteau/U18), Merah abderraouf (Perche/U-20) et Louaï Lamraoui (saut en longueur/U-20). Les sélections algériennes ont également décroché 9 médailles d'argent grâce à Mahrez Abdelkader (10.000 m marche/U-18), Mohcen Gherfi (décathlon et Perche /U20), Gacemi Zahr-Eddine (110 m/haies U20), Mohamed Benyaghzer (110 m/ haies U18), Benaamane Manar (Heptathlon/U-20), Abed Nesrine (800 m/U-20) et Zenikhri Aya (10.000 m marche/U-20). Les 7 médailles de bronze sont revenues à Adouane Rayane (10.000 m marche/U-20), Valid Ghetas (décathlon/U20), Louaï Lamraoui (110 m/ haies U20), Malak Belmahdi (100 m/haies U20), Sadek Adem (Perche/U-18), Benouli Haithem (Javelot/U-20) et Djalit Narimene (Heptathlon/U-18). L'Algérie a pris part à ces Championnats d'Afrique avec une quarantaine d'athlètes (garçons et filles), dans différentes spécialités de course, de saut et de lancer. Un total de 500 athlètes (garçons et filles), représentant 43 pays, étaient engagés dans cette compétition continentale, qui a permis de découvrir de nouveaux talents et de les préparer en prévision d'autres importantes échéances internationales, notamment, les Jeux Olympiques et les Championnats du monde.

Jeux Africains Scolaires

La cérémonie d'ouverture samedi 26 juillet à Annaba

La cérémonie d'ouverture de la Première édition des Jeux Africains Scolaires (JAS) est prévue dans la soirée du samedi 26 juillet courant, à partir de 20h00, au stade du 19-Mai 1956 (Annaba), a appris l'APS mardi auprès des organisateurs. "L'accès au stade pourra se faire à partir de 18h00 et il sera gratuit. Les familles ont été conviées vivement à honorer de leur présence cette cérémonie", a-t-on détaillé de même source. Au menu de cette cérémonie, "un spectacle grandiose", comportant plusieurs activités et exhibitions, et qui précéderont le coup d'envoi de la compétition, devant se poursuivre jusqu'au 5 août. Un total de 1761 athlètes (1064 garçons et 697 filles), représentant 50 nations, sont attendus en Algérie pour concourir dans 25 disciplines sportives, de cette première édition des Jeux Africains scolaires (JAS), prévue dans les villes de Constantine, Annaba, Sétif et Skikda. Placés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ces Jeux sont une initiative conjointe de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et de la Fédération internationale du sport scolaire (ISF), concrétisée suite à une convention signée lors des Jeux olympiques de Paris 2024. Cette première édition des JAS vise à devenir un levier de promotion du sport scolaire en Afrique et une plateforme d'échange entre jeunes du continent. Selon l'ACNOA, ces Jeux incarnent une vision ambitieuse : offrir à la jeunesse africaine une vitrine d'excellence sportive et culturelle. Ils constituent un véritable tremplin pour les champions africains de demain.

No Other Choice

Park Chan-Wook dévoile un thriller effréné



Après Decision to Leave, le cinéaste coréen est de retour dans les starting blocks pour son nouveau film et révèle des premières images intrigantes.

Alors que la Mostra de Venise vient tout juste de dévoiler sa sélection, Park Chan-Wook en a profité pour divulguer quelques indices sur son nouveau film, No Other Choice, à travers un premier teaser haletant.

Selon le synopsis officiel du film, on devrait suivre l'histoire d'un chômeur de longue durée qui élimine systématiquement tous les postulants potentiels à l'emploi qualifié auquel il aspire."

Le réalisateur d'Old Boy, petit prodige de la scène coréenne, maîtrise les jeux de registre et les mises en scène soignées. Ces premières images, aussi étranges qu'originales, suscitent la curiosité. No Other Choice s'inspire du roman Le Couperet écrit par Donald E. Westlake qui a déjà fait l'objet d'une adaptation sur grand écran par Costa-Gavras en 2005.

Cinéaste transgressif, le réalisateur de Mademoiselle est devenu un symbole de la nouvelle vague de cinéastes coréens des années 90.

Pour ce nouveau long métrage, Park Chan-Wook réunit un casting d'envergure qui comprend le fabuleux Lee Byung-hun, grand vilain de Squid Game. Il connaît bien la caméra du cinéaste puisqu'ils ont déjà collaboré sur Joint Security Area. A ses côtés, on retrouvera Yeom Hye-ran (Memories of Murder), Son Ye-jin (The Last Princess) et Park Hee-soon (The Scam). A noter que, pour le moment, No Other Choice n'a pas encore de distributeur.

Dangerous Animals

Le film le plus cool de l'été 2025

Des requins, un tueur en série et une surfeuse séquestrée dans la cale d'un bateau : voilà le programme de cette série B à ne pas manquer !



Et si on vous disait que Dangerous Animals est tout simplement le meilleur film de requin avec un serial killer ? Certes, la concurrence est faible, mais la promesse est alléchante, non ? Après avoir mis un beau bazar à la Quinzaine des cinéastes, où il a été applaudi durant la séance comme on l'a rarement (jamais ?) vu sur la Croisette, le troisième long de l'Australien Sean Byrne (The Loved Ones, The Devil's Candy) va s'assurer de vous procurer le frisson désormais rare d'une vraie bonne série B, solide, joyeuse et parfaitement consciente de son statut. L'histoire est sans chichis : une surfeuse intrépide se fait kidnapper par un tueur en série obsédé par les requins. Séquestrée sur son bateau, elle va tout faire pour tenter de ne pas servir de dîner aux squales... Les bases sont posées en quelques minutes avec des personnages efficacement dessinés : l'héroïne badass pas bêtasse (Hassie Harrison, croisée dans la série Yellowstone), le petit copain inquiet mais loin d'être manchot et le psychopathe-beauf aussi amusant qu'effrayant (Jai Courtney, assez parfait dans le rôle). Byrne, appuyé par une photographie léchée, utilise le moindre recoin du rafirot pour créer de la tension et donne vie à des scènes très ludiques, où il détricote les clichés et les attentes. On sent constamment l'amour du genre (les passages comico-gores, entièrement dédiées au plaisir du spectateur), mais tout est savamment pensé pour élever le film au niveau supérieur. Sans doute la séance la plus cool de votre été.

Le chanteur de Black Sabbath Ozzy Osbourne est décédé à l'âge de 76 ans

Ozzy Osbourne, le célèbre chanteur du groupe de heavy metal Black Sabbath, est décédé ce mardi à l'âge de 76 ans, quelques semaines seulement après son concert d'adieu.

"C'est avec plus de tristesse que des mots ne peuvent l'exprimer que nous annonçons que Ozzy Osbourne est décédé ce matin. Il était avec sa famille et entouré d'amour.

Connu pour ses excès légendaires, le chanteur a souvent suscité la controverse pour ses apparitions provocantes ; il avait notamment provoqué un tollé en mordant la tête d'une chauve-souris durant un concert en 1982.

Le grand public le découvrira plus tard en père de famille aimant dans l'émission de télé-réalité "The Osbournes".

LES "BEATLES DU HEAVY METAL"

Le premier album éponyme de Black Sabbath, sorti en 1969 en pleine guerre du Vietnam, est considéré comme l'un des actes fondateurs du heavy metal. La pochette du disque représentait une silhouette effrayante dans un paysage austère, et la musique sombre et agressive marque un tournant dans l'histoire du rock'n'roll.

Le deuxième album du groupe, "Paranoid", comprend des classiques du métal tels que "War Pigs", "Iron Man" et "Fairies Wear Boots". La chanson "Paranoid", qui s'est classée dans les dix premières places de nombreux hit-parades européens, est devenue la chanson emblématique du groupe.

Les deux albums ont été classés parmi les 10 meilleurs albums de heavy metal de tous les temps par les lecteurs de la revue Rolling Stone.



"Black Sabbath est le Beatles du heavy metal. Tous ceux qui s'intéressent sérieusement au métal vous diront que tout se résume à Sabbath", a écrit Dave Navarro, du groupe Jane's Addiction, dans un hommage publié en 2010 dans le magazine.

"Il y a une ligne directe entre le métal d'aujourd'hui et Black Sabbath, en passant par des groupes des années 80 comme Iron Maiden."

Depuis l'annonce de sa mort mardi soir, les hommages à Ozzy Osbourne affluent de la part de groupes de métal qui saluent l'héritage durable de Black Sabbath et de son chanteur.

"Black Sabbath : nous ne serions pas pareils sans eux, c'est la vérité", a déclaré Phil Anselmo, le chanteur du groupe américain Pantera. "Je sais que je ne serais pas ici avec un micro à la main sans Black Sabbath".

Le célèbre groupe Metallica a

également salué un "héros, icône, pionnier, inspiration, mentor", se disant "dévasté par cette perte".

Black Sabbath avait écarté Ozzy Osbourne en 1979 pour ses excès légendaires ainsi que ses retards aux répétitions et aux concerts du groupe.

"Nous savions que nous n'avions pas vraiment d'autre choix que de le licencier parce qu'il était tellement incontrôlable. Mais nous étions tous très déçus par la situation", écrit le bassiste Terry "Geezer" Butler dans ses mémoires, "Into the Void".

Ozzy Osbourne a refait surface l'année suivante en tant qu'artiste solo avec "Blizzard of Ozz" et l'année suivante "Diary of a Madman", deux classiques du hard rock qui ont connu un immense succès avec des tubes tels que "Crazy Train", "Goodbye to Romance" et "You Can't Kill Rock and Roll".

Un reboot "anti-woke" de Basic Instinct est en préparation pour Amazon

Joe Eszterhas, le scénariste du film original, va écrire une nouvelle version de son propre thriller érotique, avec Michael Douglas et Sharon Stone.

33 ans après la sortie de Basic Instinct - une onde de choc qui a fait trembler la culture américaine à travers des représentations explicites de sexe et de violence -, le thriller sulfureux signé Paul Verhoeven (Starship Troopers) pourrait bien préparer son retour sur grand écran. D'après The Wrap, Amazon MGM Studios et le producteur Scott Stuber ont acquis les droits d'un reboot auprès du scénariste Joe Eszterhas. Nick Nesbitt et Craig Baumgarten sont également aux commandes, avec Adam Griffin com-

me producteur exécutif.

Pour le moment, aucun titre n'a été dévoilé, et on ne sait pas encore s'il s'agira d'une suite ou d'un remake. Pourtant, on sait d'ores et déjà qu'il sera "anti-woke". A sa sortie dans les années 90, le film avait suscité de vives réactions.

A la clé ? Un contrat coûteux, avec jusqu'à 4 millions de dollars versés au scénariste de Flashdance si le film est achevé, dont 2 millions garantis. Joe Eszterhas avait déjà récolté une somme similaire avec le film original, un record à l'époque.

"À ceux qui se demandent ce qu'un homme de 80 ans fait à écrire un thriller sexy et érotique : les rumeurs sur mon impuissance cinématographique sont

exagérées et agistes."

Pour rappel, ce thriller érotique sorti en 1992 suit l'histoire de "Nick Curran, inspecteur de police à San Francisco, enquête sur le meurtre d'une star du rock, Johnny Boz, tué de trente et un coups de pic à glace par une inconnue". En matière de renouvellement, Basic Instinct n'en est pas à sa première tentative. A noter qu'en 2006, Sharon Stone (Casino) était déjà de retour devant la caméra pour le second volet, un échec commercial et critique qui n'avait rapporté que 38,8 millions de dollars dans le monde, contre 352,9 millions pour son prédécesseur. Pourtant, les rumeurs laissent entendre que l'actrice pourrait bien faire partie du projet.

Des scientifiques jettent une vache dans les profondeurs de la mer de Chine et découvrent 8 invités inattendus pour le festin

L'océan regorge de surprises. Parfois, comme cela s'est produit il y a quelques années au Canada, des énigmes apparaissent sous la forme de pieds humains à la dérive. Mais d'autres fois, la plupart du temps, il faut descendre dans les profondeurs pour tenter d'en percer les mystères. C'est précisément ce qu'un groupe de chercheurs s'est donné pour mission. Tout a commencé par la libération d'une carcasse de vache.

UNE VACHE À 1 600 MÈTRES SOUS TERRE

Lors d'une expérience marine des plus insolites récemment menée, un groupe de scientifiques a immergé une vache morte à 1 629 mètres de profondeur sur un talus continental en mer de Chine méridionale, au large de l'île chinoise de Hainan. Mais pourquoi ? L'idée des chercheurs était de simuler le naufrage d'une baleine et d'étudier le com-

portement des charognards des profondeurs.

Leur découverte a surpris même les scientifiques les plus expérimentés : huit requins dormeurs du Pacifique (*Somniosus pacificus*) étaient apparus sur le site, marquant la première observation documentée de cette espèce dans la région. Cette découverte élargit non seulement de manière inattendue la carte de répartition de ce requin insaisissable, mais fournit également des informations précieuses sur ses comportements, ses hiérarchies alimentaires, ses adaptations physiologiques et son éventuelle expansion géographique. Bien que le requin dormeur du Pacifique soit une espèce largement répartie dans le nord de l'océan Pacifique (du Japon à l'Alaska et au sud jusqu'à la Basse-Californie), sa détection dans les eaux du sud de la Chine était non seulement inattendue, mais soulève également des questions sur l'étendue réelle de son

habitat, son éventuel déplacement dû au changement climatique et même l'existence d'une population stable (pas encore enregistrée) dans cette région. Les images enregistrées par les caméras sous-marines ont non seulement confirmé leur présence, mais ont également révélé un comportement inhabituel pour les grands prédateurs : une sorte de système de rotation, dans lequel les requins s'alignaient pour se nourrir de la carcasse, cédant leur place à d'autres individus qui s'approchaient par derrière.

Ce type de "chaîne alimentaire", rarement observé chez les espèces prédatrices, suggère que l'ordre d'alimentation peut être déterminé par l'intensité compétitive de chaque individu, plutôt que par une lutte chaotique pour les ressources, ce qui indiquerait un niveau d'organisation sociale plus complexe que ce que l'on soupçonnait jusqu'à présent chez ces animaux.

Chine

Huit personnes arrêtées après l'empoisonnement au plomb de plus de 230 enfants

En Chine, plus de 230 enfants scolarisés en maternelle ont été empoisonnés par de la peinture au plomb. Le directeur d'une école de la province du Gansu aurait voulu attirer plus d'inscriptions en « améliorant » la couleur et l'apparence de la nourriture servie aux enfants. Des tests effectués ont révélé que des gâteaux et autres rouleaux de maïs contenaient plus de 2 000 fois la quantité maximale de plomb autorisée. Les autorités chinoises ont arrêté huit personnes, dont le directeur de l'école, et un rapport d'enquête pointe des tentatives de dissimulation. D'après le rapport d'enquête cité par le South China Morning Post, le directeur voulait « améliorer » l'apparence des plats servis aux enfants. Il charge alors le cuisinier de l'école de la ville de Tianshui d'acheter des colorants industriels en ligne. Sur l'emballage, figurait pourtant la mention « impropre à la consommation ». Par la suite, des enfants sont pris de nausées et souffrent de maux d'estomac. En tout, 235 élèves ont été hospitalisés. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Le rapport d'enquête révèle ensuite de multiples tentatives de dissimulations de l'incident. Les résultats de certains tests auraient été illégalement « modifiés » à l'hôpital, notamment. Parmi la trentaine de personnes qui fait l'objet d'enquêtes disciplinaires : le chef du Parti communiste pour la commission de la santé de la province du Gansu. Le rapport d'enquête accuse également le bureau local de

l'éducation d'avoir « fermé les yeux » sur l'absence d'inspection concernant la sécurité alimentaire dans les écoles maternelles privées ces deux dernières années. Plusieurs responsables du bureau local sont soupçonnés d'avoir accepté des avantages et des pots-de-vin. Le week-end dernier, une manifestation était organisée devant l'école par des parents de certains enfants intoxiqués pour réclamer que justice soit faite. Et selon le rapport d'enquête, le gouvernement local a annoncé qu'il soignerait les enfants gratuitement et rembourserait tous les frais médicaux engagés en dehors de la ville.

Incendies à Los Angeles

Incendies à Los Angeles

Les restes d'une 31e victime ont été retrouvés



C'est une triste découverte qui rappelle l'ampleur de la tragédie. Une équipe du médecin légiste du comté de Los Angeles a confirmé lundi la présence de restes humains sur le site d'Altadena, une banlieue durement touchée par les flammes. « L'équipe s'est rendue hier à

Altadena pour enquêter sur d'éventuels restes humains trouvés sur place », indique un communiqué du bureau du coroner. « Elle a déterminé que les restes étaient bien humains. » Avec cette identification, le bilan humain des incendies de janvier s'élève désormais à 31 morts, selon les autorités locales.

Chaleur mortelle dans le sud de l'Italie

5 baigneurs perdent la vie en 24h dans les Pouilles

Deux baigneurs sont morts dans les Pouilles. Le premier, un sexagénaire originaire de Croatie, a été victime d'un malaise dans la station balnéaire de Torre dell'Orso (Lecce). Des vacanciers ont aperçu son corps inanimé flotter dans la mer et ont alerté les sauveteurs. En vain. Le second, âgé de 82 ans, a succombé à un arrêt cardiaque quelques kilomètres plus au sud, sur la plage à Torre dell'In-serraglio (Lecce). Les secours ont également tenté de le ranimer, sans succès.

La Méditerranée a atteint des températures record en juin. La Méditerranée a atteint des températures record en juin. Lundi déjà, trois décès avaient été signalés dans la même région. Alfredo Conte, 79 ans, a perdu la vie sur la plage de Porto Cesareo (Lecce) tandis que Pino Barletta, 66 ans, a succombé à un malaise à bord de son bateau au large de Torre Canne (Brindisi).

Une jeune fille de 19 ans, originaire de Modène, dans le nord du pays, et qui était en vacances dans la région, est également décédée à Torre San Giovanni (Lecce). Elle s'est soudain sentie mal lors d'une baignade, s'est évanouie et n'a pu être ranimée.

Le sud de l'Italie est traversé par une vague de chaleur intense qui inquiète les autorités. Les températures, stimulées par un anticyclone en provenance du nord de l'Afrique, dépassent les 40°C et ne devraient pas baisser dans les prochains jours. La situation est tout aussi interpellante en Sicile.

Philippines

Le typhon n'empêche pas un mariage dans une église inondée



Les fortes pluies intensifiées par le typhon Wipha ont inondé l'église de Barasoain à Malolos, dans la province de Bulacan, mais le couple a poursuivi leur cérémonie prévue de longue date. Aguilar a descendu l'allée avec sa robe flottant derrière elle, tandis que les invités regardaient depuis des bancs inondés. « Nous sommes ensemble depuis dix ans. C'est juste un autre défi que nous avons surmonté », a déclaré Verdillo. Malgré le mauvais temps, amis et famille ont rejoint la célébration. Plus de 80 000 personnes restaient dans des abris d'urgence aux Philippines mardi après les inondations, les glissements de terrain et les vagues de tempête causés par le typhon Wipha.

Plus de 400 cochons d'Inde retrouvés dans la maison d'une Américaine

Un scandale sur fond d'horreur. Le Southern California Guinea Pig Rescue (SCGPR) est intervenu chez une locataire vivant à Los Angeles (Etats-Unis) qui accumulait compulsivement des cochons d'Inde. Alors que les bénévoles s'attendaient à en trouver 200, c'est finalement entre 400 et 500 animaux qui vivaient dans des conditions déplorables sur place, rapporte CBS News. Plus tard, le groupe a dénoncé l'attitude des services animaliers de Los Angeles.

« C'est l'un des cas les plus bouleversants et les plus déchirants que nous ayons jamais vus », a exprimé l'un des représentants du groupe par communiqué. Au départ, ce sont pourtant les autorités qui, le 15 juillet, ont alerté le SCGPR. La locataire risquait d'être expulsée de son domicile le 19 juillet si elle ne remettait pas les cochons d'Inde. Après être entrés en contact avec le propriétaire, les bénévoles ont ensuite pu accéder au logement afin de procéder à une intervention.

Sur place, la situation est rapidement apparue comme critique. Au-delà du nombre largement sous-estimé d'animaux présents, plusieurs d'entre eux étaient morts et gisaient encore dans l'habitation. Quant aux rongeurs vivants, plusieurs d'entre eux souffraient de problèmes de santé graves (teigne, tumeurs, plaies ouvertes), à tel point que 33 ont dû être soignés en urgence par le SCGPR et plusieurs autres groupes de la région.



2

10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Au coeur des Restos du coeur
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Joséphine, ange gardien
14h10 Joséphine, ange gardien
15h10 Joséphine, ange gardien
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h45 Le goût du détail
20h10 Un tour chez ma fille
21h45 Eurodreams
21h50 Esprits criminels
22h25 Esprits criminels
23h00 New York Unité Spéciale
23h55 New York Unité Spéciale
00h40 New York Unité Spéciale



3

10h31 Loris Giuliano au boulot
11h15 Fleur bleue
11h23 Jérôme, les yeux dans le bleu
12h16 Un monde meilleur
13h04 Un monde meilleur
13h53 La plus précieuse des marchandises
15h12 La Petite Vadrouille
16h46 Saturday Night Live
17h57 Jamel Comedy Club
18h38 Hot Ones
19h19 Fleur bleue
19h24 Viendez au Groland
19h46 Viendez au Groland
20h09 Invasion
21h06 Invasion
21h57 Zodiac : l'obsession
22h38 Zodiac : l'obsession
23h26 Un monde meilleur
00h15 Un monde meilleur
01h02 La prisonnière de Bordeaux
02h46 Le Procès du chien
04h06 Boi de conchas



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 Le juste prix
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h40 Nouveau jour
20h10 Arnaques !
21h10 Arnaques !
22h10 Arnaques !
23h05 Cauchemar en cuisine
23h50 Cauchemar en cuisine
00h50 Cauchemar en cuisine

09h50 L'aigle royal, seigneur des Alpes
10h35 L'aigle royal, seigneur des Alpes
11h20 Constructions animales
12h15 Médecines d'ailleurs
12h40 Trois cavaliers pour Fort Yuma
14h10 Manon
15h55 Médecines d'ailleurs
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
18h00 Prédateurs et proies, un équilibre fragile
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h52 Tu mourras moins bête
19h55 Opération Sabre
21h00 Opération Sabre
21h45 Opération Sabre
22h35 Opération Sabre
23h50 Oasis : Live from Manchester
00h55 Dom Juan
01h15 Nos amours
02h30 Fatal Crossing : Les filles du ferry

TÉLÉVISION

15



20h10

INVASION



Quatre mois après le début de l'invasion extraterrestre, plusieurs millions de victimes sont dénombrées sur tous les continents. La Coalition de défense mondiale regroupe et organise cependant les mouvements de résistance. Mitsuki est emmenée par les forces spéciales dans un des vaisseaux ennemis qui s'est écrasé dans la forêt amazonienne. En tentant de fuir en direction du Nord, Aneesha et ses enfants sont arrêtés par une patrouille de militaires.

Acteur: Golshifteh Farahani (Aneesha Malik), Azhy Robertson (Luke Malik), Tara Moayed (Sarah Malik), Shioli Kutsuna (Mitsuki Yamato), Shamier Anderson (Trevante Cole).



20h10

UN TOUR CHEZ MA FILLE



Jacqueline (Josiane Balasko) et son compagnon Jean (Philippe Lefebvre) se retrouvent plongés dans des travaux interminables dans leur appartement, ce qui met leur relation à rude épreuve. Pendant ce temps, Carole (Mathilde Seigner), la fille aînée de Jacqueline, traverse une période tumultueuse. Son mariage avec Alain connaît des tensions, et elle s'engage dans une thérapie de couple pour tenter de sauver leur union.

Acteur: Josiane Balasko (Jacqueline Mazerin), Mathilde Seigner (Carole Bordier), Jérôme Commandeur (Alain Bordier), Philippe Lefebvre (Nicolas Mazerin), Didier Flamand (Jean Laborde).s

3

22h24

LA STAGIAIRE



Léo Varin, un jeune homme de 24 ans, est découvert assassiné dans la résidence de sa grand-mère, avec qui il cohabite. Cette dernière, atteinte de la maladie d'Alzheimer, n'a aucun souvenir des faits. Les circonstances entourant le meurtre restent mystérieuses. Constance découvre rapidement à Léo, récemment embauché comme gardien au musée Lambret, une implication récente dans une affaire de trafic de tableaux. La découverte de cette liaison potentielle entre son travail et sa mort soulève des questions cruciales.

Acteur: Michèle Bernier (Constance Meyer), Antoine Hamel (Boris Delcourt), Philippe Lelièvre (Barth Meyer).



Palestine

Le peuple subit un génocide sans précédent dans l'histoire

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, a affirmé, lundi, que le peuple palestinien subissait le pire génocide de l'histoire, mené par l'occupation sioniste par tous les moyens criminels dont la famine, appelant la conscience humaine à une action urgente pour mettre un terme à ce génocide. "La famine est devenue une nouvelle arme utilisée par l'occupant pour traquer les enfants, les femmes et les personnes âgées en Palestine, et plus particulièrement dans la bande de Ghaza, qui subit, depuis plus de 20 mois, une guerre atroce et un génocide sans précédent dans l'histoire, ancienne comme contemporaine", soulignant que certaines régions, telles que Beit Hanoun, Beit Lahia, le camp de Jabalia au nord, ainsi que Rafah au sud, ont été détruites à 100%. L'ambassadeur a également indiqué que les Palestiniens, notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées, étaient confrontés à une véritable famine causant quotidiennement la mort de dizaines de personnes, ajoutant que cette famine avait servi de prétexte, pour ouvrir les présumés "centres d'aide humanitaire", qui se sont transformés en "pièges mortels". Depuis l'ouverture de ces centres il y a près de deux mois, 1.000 Palestiniens ont été tués par des balles réelles et des attaques directes, a précisé le diplomate, évoquant la mort en martyr, dimanche, de plus d'une centaine de personnes dans la région de "Zikim", à la frontière de Beit Lahia, alors qu'elles attendaient un simple sac de farine pour nourrir leurs enfants. S'adressant à la conscience humaine, le diplomate s'est interrogé : "qui pourrait supporter une telle vie pendant des mois, voire quelques jours, alors que les habitants de Ghaza y sont contraints depuis des années ?", ajoutant qu'il s'agissait là d'«une violation flagrante de la morale, des chartes et des us internationaux».

Ghaza

Un tiers de la population est sans nourriture depuis plusieurs jours

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a affirmé qu'un tiers de la population de Ghaza n'a pas mangé depuis plusieurs jours d'affilée, en raison du blocus imposé par l'entité sioniste sur l'enclave palestinienne. «La crise alimentaire à Ghaza atteint des niveaux de désespoir sans précédent, avec un tiers de la population privée de nourriture pendant plusieurs jours d'affilée», a déclaré, ce mardi le directeur de la préparation et de la réponse aux urgences au sein du PAM, Ross Smith, dans un communiqué. L'Agence onusienne a, en outre, fait remarqué qu'«un quart des habitants de Ghaza seraient confrontés à des conditions proches de la famine, tandis que 100 000 femmes et enfants souffriraient de malnutrition aiguë». Hier lundi, le PAM avait indiqué que la situation humanitaire dans la bande de Ghaza a atteint un niveau de détérioration inédit, alertant sur la mort de personnes de malnutrition. Depuis le 2 mars dernier, l'entité sioniste a fermé tous les points de passage vers Ghaza, empêchant l'acheminement de nourriture, de médicaments et de l'aide humanitaire.

Règlement pacifique des conflits

La pierre angulaire de la politique étrangère de l'Algérie

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, Amar Bendjama a affirmé, mardi depuis New York, que le règlement pacifique des conflits était la pierre angulaire de la politique étrangère de l'Algérie, soulignant que le respect par tous du droit international et le règlement pacifique des conflits demeurent les seules voies pour parvenir à la sécurité et à la paix internationales. Dans son intervention devant le Conseil de sécurité lors d'un débat ouvert de haut niveau sur "la promotion de la paix et de la sécurité internationales à travers le multilatéralisme et le règlement pacifique des conflits", M. Bendjama a déclaré que "face aux crises persistantes, aux tensions régionales complexes et aux défis croissants menaçant l'Etat de droit, ainsi qu'à la prolifération des crises et des approches unilatérales, l'Algérie réaffirme sa conviction profonde que le "respect par tous du droit international et le règlement pacifique des conflits sont les seules voies durables pour parvenir à la sécurité et à la paix internationales". Soulignant que "le règlement pacifique des conflits est la pierre angulaire de la politique étrangère de l'Algérie", M. Bendjama a précisé que "le dialogue, la médiation, les bons offices et les mécanismes juridiques respectueux de la souveraineté et du principe de non-ingérence restent les outils privilégiés de l'Algérie pour prévenir et résoudre les conflits". Il a insisté sur la nécessité d'appliquer pleinement et avec intégrité, les mécanismes prévus au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies, à savoir les négociations, la médiation, la conciliation, l'arbitrage et le règlement judiciaire. Dans un con-



texte marqué par des contraintes budgétaires, M. Bendjama a souligné que l'Algérie s'associe aux voix appelant à "faire de la prévention une priorité stratégique", tout en soutenant "une allocation rationnelle et équitable des ressources, conformément à l'initiative +ONU 80+ lancée par le Secrétaire général". Sur le plan régional, il a réaffirmé que l'Algérie "demeure activement engagée dans la prévention et le règlement des conflits, en coordination avec les organisations régionales telles que l'Union africaine (UA)". Dans le même sillage, le diplomate algérien a déclaré que l'Algérie soutenait la coordination étroite entre le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix des Nations unies, tout en exprimant sa profonde inquiétude face à "la paralysie du Conseil de sécurité et à l'application sélective de ses résolutions,

qui entament sa légitimité et sa crédibilité". "La cause palestinienne en est un exemple manifeste et chronique de cette politique de deux poids, deux mesures", a-t-il déploré. Et d'ajouter que la crise humanitaire catastrophique et persistante dans la bande de Ghaza, induite par l'agression sioniste, n'est autre que "le reflet de l'incapacité du Conseil de sécurité à remplir son rôle fondamental dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales, illustrant ainsi l'érosion du multilatéralisme et la prévalence de la force sur le droit". Au terme de son intervention, M. Bendjama a affirmé que l'Algérie appelle à un multilatéralisme "inclusif, juste et représentatif des parties de manière équilibrée, qui accorde la priorité au règlement pacifique des conflits et le renforce dans le plein respect des principes et objectifs de la Charte des Nations unies".

Conflit du Sahara occidental

Le Maroc refuse de respecter ses engagements pour une solution réaliste

Le ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines de la République sahraouie, Mohamed Yeslem Beissat, a affirmé, mardi à Alger, que le Maroc refusait de respecter ses engagements pour la mise en œuvre d'une solution réaliste et véritable au conflit du Sahara occidental. Lors d'une conférence de presse animée au siège de l'ambassade de la République sahraouie à Alger, M. Beissat a rappelé que la République sahraouie "célébrera au début de l'année prochaine le 50e anniversaire de sa création, concrétisant ainsi les aspirations du peuple sahraoui à la liberté, à l'indépendance et à l'autodétermination". Il a affirmé que cet anniversaire "constitue une preuve tangible de la résilience, de la patience et de la détermination de notre peuple à défendre son droit légitime à se libérer de l'occupation et un indicateur supplémentaire que la seule solution pratique et acceptable réside dans le respect de la volonté du peuple sahraoui et de la souveraineté de la République sahraouie". Revenant sur les souffrances du peuple sahraoui, endurées depuis 50 ans face à l'agression

continue du Maroc, le ministre sahraoui a souligné que le Makhzen "manque de volonté politique sincère pour appliquer une solution réaliste et véritable au conflit du Sahara occidental, en raison de son refus de tenir les engagements qu'il a signés". "Le comportement du gouvernement marocain contredit de manière flagrante ses déclarations. D'un côté, il prétend rechercher une solution, mais de l'autre, il intensifie la guerre, multiplie la répression, accélère le pillage des ressources et persiste à diaboliser le peuple sahraoui ainsi que son unique et légitime représentant, le Front Polisario", a-t-il ajouté. Pour M. Beissat, "le Makhzen ne porte aucun projet concret, se contentant de manœuvres calculées pour gagner du temps et retarder l'organisation du référendum d'autodétermination, retardant par là même l'instauration de la paix, l'intégration et le développement dans la région maghrébine et en Afrique". "Si le Maroc veut réellement une solution, le chemin le plus court consiste à respecter ses engagements signés et documentés, tels que sti-

pulés dans les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, de la Cour internationale de justice (CIJ), de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui ont toutes confirmé la nature juridique du conflit et la nécessité de respecter la volonté du peuple sahraoui", a-t-il dit. Il a également plaidé pour la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles de l'occupant, ainsi que pour l'arrêt des politiques d'achat de consciences et de désinformation médiatique, mises à nu par plusieurs révélations et scandales, comme l'affaire "Maroc Gate" au Parlement européen. Le ministre sahraoui a affirmé que son pays "reste ouvert aux efforts des Nations unies et à toutes les initiatives de bonne foi respectant la nature juridique du conflit et fondées sur les principes du droit international". Il a toutefois souligné que la République sahraouie "poursuivra sa lutte légitime par tous les moyens pour défendre sa souveraineté nationale et les droits internationalement reconnus du peuple sahraoui".